



Rapport de la Dix-Septième Réunion du Conseil de Coordination du Programme Genève, 27-29 juin 2005

Sommaire

1. Ouverture	2
2. Rapport de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA	8
3. Document d'orientation politique ONUSIDA : Intensification de la prévention du VIH.....	12
4. Budget-Plan de travail intégré pour 2006-2007	15
5. Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA pour 2006-2007	20
6. Autre information.....	21
7. Prochaine réunion du CCP.....	24
8. Autres questions.....	24
9. Adoption des décisions, recommandations et conclusions	24
ANNEXE I Ordre du jour provisoire.....	25
ANNEXE II Décisions, recommandations et conclusions	26
ANNEXE III Liste des participants	33

1: Ouverture

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. La 17^{ème} réunion du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) s'est déroulée à l'Organisation mondiale de la Santé, à Genève (Suisse), les 27-28 et 29 juin 2005. La liste des participants figure à l'Annexe III.

2. Au nom du Canada, le Président sortant du CCP, Son Excellence Paul Meyer, Ambassadeur, Représentant permanent du Canada auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, ouvre cette 17^{ème} réunion du CCP et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. M. l'Ambassadeur Paul Meyer salue les réalisations menées à bien par la famille ONUSIDA dans le cadre de la lutte contre le SIDA, notant l'impulsion donnée par l'ONUSIDA à l'élargissement de l'accès au traitement et la contribution du Programme à la relance des efforts en faveur de la prévention du VIH. Le CCP approuve l'ordre du jour provisoire de la réunion.

1.2 Election du bureau

3. Conformément aux modalités arrêtées, le Brésil, précédent Vice-Président, est élu Président du CCP. La Suède est élue Vice-Présidente, et la Chine est élue Rapporteur.

4. Le CCP approuve la nomination au sein du CCP, à partir du 1^{er} janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2007, de membres des organisations non gouvernementales suivantes : Réseau des Femmes du Rwanda, Rwanda (Afrique, Suppléant) ; Coalition mondiale des Jeunes contre le VIH et le SIDA, Inde (Asie et Pacifique, Suppléant) ; YouAct, Portugal (Europe, Délégué) ; Coalition interagence sida et développement (CISD), Canada (Amérique du Nord, Délégué) ; Rede Latino-Americana de Redução de Danos (REDLARD), Brésil (Amérique latine et Caraïbes, Délégué).

5. Son Excellence Humberto Costa (Ministre de la Santé, Brésil), se déclare satisfait de l'élection du Brésil à la présidence du CCP, et remercie le Canada des efforts majeurs qu'il a investis durant l'année précédente. Le Président explique qu'un groupe de rédaction sera constitué pour cette réunion, ouvert à tous, sachant que les membres du CCP sont prioritaires pour prendre la parole, suivis des observateurs et de tout autre participant éventuellement invité à s'exprimer par le Président. Le groupe de rédaction traitera uniquement les questions sur lesquelles portent les documents du CCP, et celles soulevées en séance plénière. Le groupe de rédaction élaborera les décisions, les recommandations et les conclusions relatives à chaque point de l'ordre du jour, en vue de leur adoption en plénière.

1.3 Examen des rapports des 15^{ème} et 16^{ème} réunions

6. Le CCP approuve les rapports de la 15^{ème} réunion (UNAIDS/PCB(15)/04.15) et celui de la 16^{ème} réunion (UNAIDS/PCB(16)/04.16).

1.4 Rapport du Directeur exécutif

7. Le Dr Piot (Directeur exécutif de l'ONUSIDA) déclare que la riposte au SIDA entre dans une nouvelle phase – celle de la mise en œuvre – prévoyant de centrer les efforts sur l'expansion des stratégies et interventions essentielles. Le Dr Piot note que cette orientation est conforme aux principes directeurs que le CCP a formulés à l'intention de l'ONUSIDA.

8. Le Dr Piot souligne que le leadership national dans le domaine de la lutte contre le SIDA s'est renforcé au cours de l'année écoulée. Le Dr Piot constate que le Premier Ministre de la Chine, Wen Jiabao, qu'il a rencontré cette année, a tenu à signaler que la riposte au SIDA serait au nombre des grandes priorités du plan quinquennal national de son pays. Le Dr Piot insiste également sur la valeur toujours aussi inestimable des activités communautaires contre le VIH, nombreuses à se maintenir avec un appui extérieur pourtant peu important. Il est particulièrement déterminant que les personnes vivant avec le VIH assument un leadership accru.

9. Les partenariats de l'ONUSIDA avec d'autres parties prenantes se sont renforcés et multipliés ces dernières années, suite aux missions dans les pays effectuées par l'ONUSIDA conjointement avec les partenaires clés, et aux rencontres, à ces occasions, avec les plus hautes instances nationales. Lors de sa visite en Chine, le Dr Piot a été rejoint par l'Ambassadeur des Etats-Unis, Randall Tobias. Des donateurs bilatéraux et d'autres partenaires, tels que le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, se sont joints à l'ONUSIDA lors de visites au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et au Swaziland.

10. L'ONUSIDA a co-organisé aux côtés des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France une réunion internationale de haut niveau, dans le but d'améliorer sans plus tarder la coordination entre les institutions internationales et l'appui aux ripostes contre le SIDA conduites par les pays eux-mêmes. Suite à cette réunion, l'ONUSIDA a eu pour consigne de créer une Cellule mondiale de réflexion pour améliorer la coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux, ainsi qu'un groupe de travail destiné à épauler l'ONUSIDA dans ses travaux de production d'estimations actualisées des besoins en ressources pour la riposte au SIDA.

11. Le Dr Piot a cité quatre défis clés face auxquels se trouve l'ONUSIDA à l'entrée de la riposte mondiale dans l'ère de la mise en oeuvre.

- S'il est vrai que riposter dans l'urgence constitue un impératif absolu, il faut toutefois mettre en place des systèmes à l'appui de solutions durables. Le Dr Piot propose que l'ONUSIDA porte à l'attention du CCP la question de la planification à long terme concernant le SIDA, afin de la débattre et de l'étudier de façon exhaustive.
- Le SIDA appelle une riposte tous azimuts, englobant le traitement, la prévention ainsi que l'atténuation de l'impact. Il s'agit également d'opposer au SIDA une riposte à la mesure de la gravité de la situation qu'il a engendrée : l'accès universel à la prévention et au traitement offre la seule vraie garantie d'inverser un jour le cours de l'épidémie.
- La forte augmentation du volume des ressources financières mises à disposition ces dernières années pour lutter contre le SIDA s'assortit d'une nécessité urgente : faire en sorte que les fonds disponibles soient réellement mis à profit. Cette nécessité,

désormais la priorité suprême pour l'ONUSIDA, est reliée aux questions d'auto-détermination nationale, de coordination et de collaboration à l'échelon pays entre les mécanismes de financement et les prestataires d'appui technique ; ces questions sont traitées dans les «Trois Principes» et par la Cellule mondiale de réflexion. Les efforts faits par le Secrétariat et les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA en vue de renforcer leur capacité à l'échelon pays sont également à situer dans ce contexte. L'apport d'une assistance technique fait partie des fonctions clés du système des Nations Unies ; toutefois, ce mandat est en grande partie marqué par un manque de fonds chronique. Au titre du suivi des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, il sera procédé à un calcul du coût des besoins en assistance technique à l'échelon pays, en ce qui concerne la famille ONUSIDA, et les chiffres seront soumis à la Conférence sur le réapprovisionnement du Fonds mondial en septembre 2005. Le Dr Piot informe que, dans le but d'élargir l'accès à l'appui technique en matière de lutte contre le SIDA et d'apporter un complément d'assistance dans ce domaine, l'ONUSIDA a mis en place en Afrique du Sud le premier des quatre dispositifs d'appui technique régionaux prévus. Des efforts d'égale importance ont été faits en vue de renforcer le rôle de la société civile qui s'affirme en tant que partenaire clé de la mise en œuvre dans le domaine du SIDA.

- Le dernier enjeu, qui concerne l'ONUSIDA, entité au sein du système des Nations Unies, est lié à la nécessité de garantir une coordination étroite des efforts visant à riposter au SIDA, avec les initiatives de réforme du système des Nations Unies. L'ONUSIDA entend continuer à assumer un rôle de pionnier en ce qui concerne la réforme des Nations Unies, et à cet effet il a demandé un examen externe en vue d'accroître l'efficacité de son Comité des Organismes coparrainants. L'ONUSIDA veillera également à la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Le Dr Piot énonce ensuite trois des recommandations particulièrement urgentes selon lui, et qui concernent directement l'ONUSIDA : mettre en place à l'échelon pays, des équipes conjointes des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA, bien s'entendre au sein de la famille ONUSIDA sur la part de travail qui revient à chacun, et créer une équipe conjointe avec le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, afin d'éliminer les goulots d'étranglement qui ralentissent les décaissements et/ou la mise en œuvre programmatique à l'échelon pays.

12. Le CCP remercie le Dr Piot de ce rapport exhaustif, et félicite l'ONUSIDA pour ses travaux de l'année écoulée. En outre, le CCP prend acte avec satisfaction de l'appel lancé par le Dr Piot en faveur d'un renforcement de la planification consistant à se donner les moyens de riposter sur le long terme à l'épidémie. Plusieurs membres du CCP insistent sur le caractère déterminant de l'adhésion aux «Trois Principes» pour garantir l'utilisation la plus efficace et la plus stratégique des ressources financières disponibles ; un membre du CCP se demande pourquoi l'ONUSIDA n'a pas choisi en priorité un pays francophone pour débiter la mise en application des «Trois Principes». Un membre du CCP pose la question de savoir si la communauté mondiale n'a pas défini des objectifs trop ambitieux concernant la riposte au niveau mondial.

13. Le CCP signale que l'engagement politique et la prise de conscience du public demeurent insuffisants dans bon nombre de pays. L'Inde, par exemple, cherche à gérer la nécessité d'une action nationale plus énergique en attribuant à chacun des 31 ministères nationaux un budget SIDA et en demandant à chacun d'élaborer son propre plan d'action

contre le SIDA. Il est observé que la 16^{ème} réunion du CCP, organisée en Jamaïque au mois de décembre 2004, a avivé la détermination de la région Caraïbes à riposter concrètement au SIDA. Le CCP note que la stigmatisation et la discrimination continuent d'entraver la riposte exhaustive au SIDA dans de nombreux pays.

14. S'il est vrai que le volume du financement des programmes de lutte contre le SIDA a nettement augmenté, le CCP constate que le financement n'est toujours pas à la mesure des besoins engendrés par la gravité de l'épidémie. Le CCP prend note des dates prévues, en septembre, pour la Conférence sur le réapprovisionnement du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et rappelle combien il est important que cette conférence parvienne à mobiliser les fonds nécessaires. Le CCP insiste sur la nécessité d'améliorer la cohérence, la coordination et l'efficacité de l'action des Nations Unies à l'échelon pays, notamment de délimiter de façon bien nette les rôles et responsabilités de chaque Organisme coparrainant et du Secrétariat. En outre, le CCP appuie les efforts de l'ONUSIDA visant à recenser les obstacles à la mise en œuvre et à collaborer avec les pays pour surmonter ces obstacles.

15. Approuvant l'appel à une riposte tous azimuts, le CCP réaffirme qu'il demeure urgent de renforcer les efforts de prévention du VIH. A l'échelle mondiale, les nouveaux cas d'infection à VIH en 2004 ont été plus nombreux que jamais auparavant. Il a été noté que le renforcement de la prévention est particulièrement déterminant dans la région de l'Asie et du Pacifique, où l'épidémie en est à ses tout premiers stades, ce qui donne encore la chance de prévenir une grave flambée des cas d'infection à VIH. Le CCP appelle à une approche de prévention donnant la priorité à l'accès aux programmes se fondant sur des preuves et réalités concrètes.

16. Outre la prévention, le CCP souligne qu'il importe d'accélérer l'accès aux antirétroviraux et aux autres traitements contre le SIDA, pour l'exhaustivité de la riposte. Le CCP note qu'à l'évidence l'Initiative «3 millions d'ici 2005» a donné un remarquable coup d'accélérateur à l'action contre le SIDA. Le CCP constate que l'offre du traitement antirétroviral représente désormais un pourcentage substantiel du budget santé de certains pays, et que cette tendance est appelée à perdurer, du fait de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes séropositives sous traitement antirétroviral.

17. Le CCP note le rôle crucial de la société civile dans les ripostes nationales au SIDA et demande aux donateurs d'attribuer leur assistance financière en priorité aux initiatives entreprises par les organisations de la société civile pour faire face au SIDA. Le CCP souligne également qu'il importe de faire participer activement et de façon significative les personnes vivant avec le VIH à l'élaboration ainsi qu'à la mise en œuvre des programmes de lutte contre le SIDA.

18. En réponse aux commentaires du CCP concernant son rapport, le Dr Piot reconnaît que les objectifs mondiaux de lutte contre le SIDA sont ambitieux, tout en soulignant qu'ils sont réalisables moyennant certes des solutions créatives pour gérer les pénuries actuelles de potentiel technique, notamment une meilleure utilisation de la capacité sous-exploitée au sein des pays et des communautés. Le Dr Piot déclare que les dispositifs ONUSIDA d'assistance technique actuellement mis en place dans différentes régions tirent parti des établissements et de l'expertise au niveau local, accélérant l'édification d'un potentiel durable et limitant le plus possible le gaspillage et le double-emploi.

19. En ce qui concerne les efforts de l'ONUSIDA visant à accélérer l'application des «Trois Principes», le Dr Piot explique que l'ONUSIDA se concentre sur l'aide aux pays qui ont été les plus durement frappés par l'épidémie. L'absence de pays francophones sur la liste des premiers pays concernés par l'aide de l'ONUSIDA tient principalement au fait que l'ONUSIDA a pris la décision de centrer ses efforts sur l'Afrique de l'Est et australe, où le SIDA génère l'impact le plus catastrophique.

20. Le Dr Piot est d'accord avec le CCP pour appuyer la participation accrue des organisations de la société civile à la riposte nationale au SIDA. Il constate que la société civile a besoin d'une assistance nettement plus significative pour se construire un potentiel durable et pouvoir ainsi contribuer au maximum aux efforts nationaux. En particulier, le Dr Piot insiste sur la nécessité d'un renforcement de la capacité de gestion au sein des organisations de la société civile.

21. Le Dr Piot appuie énergiquement le CCP qui insiste sur la nécessité d'une plus grande cohésion dans l'action du système des Nations Unies contre le SIDA. Le Dr Piot déclare que des grands pas en avant ont été faits vers la clarification des rôles et responsabilités de chaque Organisme coparrainant et du Secrétariat, dans l'optique de convertir en réalités opérationnelles les principes qui sous-tendent l'action conjointe. Le Dr Piot note également que l'ONUSIDA s'est engagé dans une vaste entreprise de perfectionnement des mécanismes de recrutement de personnel au sein du Secrétariat, notamment le recrutement des Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les Pays.

1.5 Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants (COC)

22. En sa qualité de Président du Comité des Organismes coparrainants, M. Antonio Maria Costa (Directeur exécutif de l'ONUDD) fait rapport au CCP sur les travaux du COC au cours de l'année passée.

23. M. Costa note que l'environnement dans lequel l'ONUSIDA travaille a nettement évolué ces dernières années. Les gouvernements et les donateurs internationaux se rallient en plus grand nombre aux acteurs de la riposte au SIDA, et cela avec une détermination et un volume de ressources nettement plus importants. De par le monde, le grand public a davantage pris conscience de la menace que constitue le SIDA, et les perspectives d'élargissement de l'accès aux antirétroviraux ainsi qu'aux autres traitements du SIDA ont fait grandir l'espoir et l'optimisme dans le cadre de la riposte mondiale.

24. En dépit de ces avancées, des obstacles majeurs subsistent. Même avec l'augmentation des ressources pour la lutte contre le SIDA et des efforts mondiaux en vue d'offrir les antirétroviraux là où les ressources sont limitées, l'accès aux mesures préventives et thérapeutiques vitales reste l'apanage d'une minorité. Dès 2008, US\$ 22 milliards vont devoir être dépensés pour faire reculer l'épidémie. Si ces sommes représentent un investissement mondial sans précédent, M. Costa se déclare optimiste quant au maintien de cette tendance à l'augmentation des engagements de dépenses dans les programmes de lutte contre le SIDA.

25. M. Costa déclare que l'épidémie en Afrique continue de sévir durement. Selon M. Costa, le SIDA, en plus de son impact économique et social, engendre criminalité, corruption et violence. En Europe orientale et en Asie, l'épidémie gagne du terrain, avec le lot de catastrophes potentielles qu'une telle propagation suppose.

26. Face à ces problématiques, l'ONUSIDA, indique M. Costa, a nettement renforcé ses propres opérations, rationalisant les procédures, éliminant les doublons, et améliorant la coordination. M. Costa, notant que l'ONUSIDA a renforcé la responsabilisation chez les membres du Programme commun, cite à titre d'exemple le Budget-Plan de travail intégré pour 2006-2007, soumis dans le cadre de cette réunion à l'examen du CCP pour approbation. Le Comité des Organismes coparrainants a réaffirmé, à l'occasion de la réunion qui s'est tenue à Moscou en avril 2005, sa volonté de contribuer à maximaliser l'efficacité de l'action conjointe de l'ONUSIDA. Le Programme commun a choisi de faire appel au Boston Consulting Group pour effectuer un examen intégral et une analyse exhaustive du COC, dans le but d'élaborer des rouages, des procédures et des pratiques destinés à améliorer la coordination et la cohérence.

27. M. Costa remercie le CCP d'avoir offert à l'ONU DC l'occasion de présider le COC durant l'année écoulée. Il note que l'OIT exercera la présidence du COC durant l'année à venir. Au nom de l'OIT, M. Assane Diop, Directeur exécutif, Secteur de la protection sociale, informe le CCP que l'OIT accorde une grande valeur à la fonction de Président du COC et se réjouit d'assumer cette fonction pendant l'année à venir.

28. Le CCP remercie M. Costa pour son exposé, et prend acte de l'avancement des travaux du Programme commun pour améliorer la coordination et la responsabilisation. Le CCP appelle à une plus grande transparence et à davantage de clarté concernant les rôles et responsabilités incombant très précisément à chaque Organisme coparrainant et au Secrétariat.

1.6 Rapport du représentant des organisations non gouvernementales

29. M. Omololu Falobi (Journalistes contre le SIDA, Nigéria) fait rapport au CCP au nom des organisations non gouvernementales siégeant au CCP. Annonçant qu'il lui faut parler avec sincérité et passion, M. Falobi déclare que le monde est en train de perdre son combat contre le SIDA.

30. M. Falobi se rallie au document stratégique sur l'intensification de la prévention du VIH, soumis par l'ONUSIDA à l'examen du CCP. Il prend acte de la nécessité de veiller à faciliter l'accès des populations vulnérables à des services de prévention appropriés, et relève qu'il importe que les stratégies de prévention soient fondées sur des preuves et réalités concrètes plutôt que sur une quelconque idéologie. M. Falobi confirme qu'il importe d'investir dans des efforts de recherche à long terme, afin de mettre au point des vaccins et des microbicides, et note la nécessité de disposer, en attendant, d'autres techniques de prévention nouvelles.

31. La société civile a un rôle crucial à jouer dans les ripostes nationales, affirme M. Falobi : il importe tout particulièrement de faire participer la société civile aux efforts visant à garantir plus certainement que les fonds disponibles seront effectivement dépensés. M. Falobi invite l'ONUSIDA à multiplier les efforts en vue de mobiliser les ressources dont les organisations de la société civile ont besoin, lesquelles sont souvent dotées d'un potentiel et d'une expertise sous-utilisés pour le moment.

32. M. Falobi souligne qu'il importe d'éliminer les obstacles empêchant les populations vulnérables d'accéder au traitement. Il demande également d'accorder une attention accrue aux politiques d'immigration qui exercent une discrimination à l'égard des personnes vivant

avec le VIH, et il insiste sur la nécessité de faire opposition aux politiques de nature à entraver la mise en œuvre de stratégies de prévention fondées sur des preuves et réalités concrètes, telles que les programmes de promotion du préservatif et de réduction des risques.

33. L'ONUSIDA doit avancer plus vite, pour renforcer son efficacité dans les pays, déclare M. Falobi. Il invite les Organismes coparrainants à éviter de se lancer dans des querelles de «territoire». M. Falobi présente au CCP sa collègue africaine représentante d'une organisation non gouvernementale, Mme Asunta Wagura (Kenya Network of Women with AIDS).

34. Le CCP prend acte avec satisfaction du rapport des organisations non gouvernementales présenté par M. Falobi, approuve son appel à la participation active de la société civile à la riposte au SIDA et invite l'ONUSIDA à élaborer une stratégie à long terme pour soutenir cette participation. Le CCP approuve également l'appel de M. Falobi à un accroissement de l'attention accordée à la prévention du VIH, notant l'importance d'une action de prévention exhaustive, fondée sur les droits.

35. Le CCP considère que des améliorations sont à apporter au niveau des initiatives officielles de suivi du nombre des décès dus au SIDA. En Inde, par exemple, il a été constaté que les familles de défunts s'opposent à ce que le décès de leurs proches soit classé parmi les décès dus au VIH, par peur de la discrimination.

36. Le CCP se rallie à l'appel de M. Falobi en faveur d'initiatives visant à renforcer le potentiel des organisations de la société civile. L'Alliance internationale contre le VIH/SIDA, organisation non gouvernementale au nombre des observateurs de cette réunion, souligne qu'il importe d'élaborer un cadre relatif au développement du potentiel de la société civile et qu'il est nécessaire de reconnaître à la société civile le droit de choisir ses propres représentants dans le cadre de la riposte au SIDA. Le CCP constate que certaines organisations non gouvernementales représentant les intérêts plus larges de la société civile souvent tentent de s'exprimer au nom d'organisations non gouvernementales dans le cadre des grands rendez-vous concernant la lutte contre le SIDA.

2: Rapport de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA

37. Le rapport de la Cellule mondiale de réflexion est présenté par M. Michel Sidibe (Directeur, Département Appui aux Pays et aux Régions, ONUSIDA) et M. Lennarth Hjelmåker (Ambassadeur de la Suède pour le VIH/SIDA). M. Sidibe et M. Hjelmåker co-président la Cellule mondiale de réflexion.

38. M. Sidibe constate que le SIDA a évolué en crise mondiale, érodant la capacité en moins de temps qu'il ne lui en faut pour se reconstituer. La dispersion de l'autorité sur les initiatives de lutte contre le SIDA, les insuffisances en matière de planification et de définition des priorités au niveau national, ainsi que la fragmentation des efforts dans le domaine du suivi et de l'évaluation compromettent souvent l'utilisation effective des fonds disponibles à l'échelon pays. Tous ces obstacles retardent fréquemment la mise en œuvre de programmes essentiels pour contrer le SIDA.

39. Une réunion de haut niveau organisée le 9 mars 2005 à Londres a débouché sur la création de la Cellule mondiale de réflexion, chargée d'élaborer dans un délai de 80 jours un

ensemble de recommandations hardies et recevables visant à améliorer l'architecture institutionnelle pour une riposte effective au SIDA. Malgré ce délai particulièrement court, la Cellule mondiale de réflexion est allée de l'avant, et a engagé dans cet effort 64 parties prenantes – représentant les pays en développement et les pays industrialisés, les groupes de la société civile, les organes régionaux, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et des organisations du système des Nations Unies.

40. La Cellule mondiale de réflexion a créé trois groupes de travail – pour la programmation et le financement, pour l'appui technique, et pour le suivi et l'évaluation. Chaque groupe de travail a établi, chacun dans son domaine, un inventaire cartographié des principaux acteurs et des mécanismes de coordination existants, examiné les différences et les similitudes dans les modes de fonctionnement des acteurs clés, repéré les principaux goulots d'étranglement entravant la mise en œuvre, et formulé des recommandations préliminaires. La Cellule mondiale de réflexion, qui a relié ses travaux aux initiatives phares en faveur du développement, et notamment les Objectifs de Développement pour le Millénaire, la Déclaration de Paris de l'OCDE/CAD sur l'Efficacité de l'Aide, et le processus de réforme des Nations Unies, a produit des recommandations relatives à quatre domaines : a) moyens pour l'exercice d'un leadership national inclusif et l'auto-détermination ; b) alignement et harmonisation ; c) réforme pour une riposte multilatérale ; et d) responsabilité et supervision.

41. En ce qui concerne le leadership national et l'auto-détermination, M. Sidibe indique que la Cellule mondiale de réflexion s'est concentrée sur l'amélioration de la planification des ripostes nationales au SIDA et sur l'intégration de la planification dans le domaine du SIDA aux cadres généraux nationaux de développement. La Cellule mondiale de réflexion recommande d'utiliser les cadres stratégiques existants comme base pour élaborer rapidement des plans opérationnels chiffrés de nature à stimuler la mise en œuvre et l'alignement.

42. En ce qui concerne l'harmonisation et l'alignement, M. Sidibe note que la Cellule mondiale de réflexion tente de faire en sorte que les plans nationaux, les systèmes financiers, les systèmes d'achats et les examens conduits par les pays eux-mêmes servent davantage de base pour l'octroi du soutien international. La Cellule mondiale de réflexion recommande que le Fonds mondial et la Banque mondiale acceptent le principe des examens participatifs conjoints en tant que principal moyen d'évaluer leurs programmes. La Cellule mondiale de réflexion recommande en outre que le Fonds mondial, la Banque mondiale et autres partenaires internationaux passent progressivement du financement de projets au financement de programmes.

43. M. Sidibe indique que la Cellule mondiale de réflexion a formulé des recommandations importantes dans le domaine de la réforme multilatérale. Au niveau mondial, elle a recommandé plus de netteté dans la répartition des tâches entre les Organismes coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, et un effort de clarification des rôles et responsabilités revenant d'un côté à la Banque mondiale, et de l'autre au Fonds mondial. A l'échelon pays, la Cellule mondiale de réflexion a conseillé la création d'une équipe conjointe des Nations Unies sur le SIDA, et d'un programme intégré d'appui aux pays dans le domaine du SIDA. Autre recommandation : la constitution d'une équipe conjointe système des Nations Unies/Fonds mondial pour la résolution des problèmes, afin d'accélérer l'élimination des goulots d'étranglement entravant la mise en œuvre au niveau national.

44. Afin de renforcer la responsabilisation et la supervision, la Cellule mondiale de réflexion recommande que les parties prenantes au niveau national examinent officiellement

les performances des partenaires internationaux. Dans le but de promouvoir l'alignement des efforts internationaux dans le domaine du suivi et de l'évaluation avec les efforts nationaux dans ce même domaine, la Cellule mondiale de réflexion recommande l'affectation de spécialistes du suivi et de l'évaluation au sein des unités nationales, la constitution d'équipes conjointes d'appui au suivi et à l'évaluation, ainsi que la création d'un dispositif commun mondial de suivi et d'évaluation.

45. M. Hjelmåker relève avec satisfaction que les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion sont fondées sur le principe d'auto-détermination nationale, renvoyant à l'engagement des pouvoirs publics, de la société civile et de toute autre partie prenante nationale. Mr Hjelmåker précise que pour mettre en œuvre la vision de la Cellule mondiale de réflexion, les pays doivent créer un environnement favorable à l'alignement du soutien international, notamment en définissant clairement leurs priorités et en mettant en œuvre des systèmes solides de reddition des comptes.

46. En ce qui concerne les mécanismes internationaux de financement de la lutte contre le SIDA, M. Hjelmåker déclare que pour pouvoir appliquer les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, les cadres macro-économiques et de dépenses publiques doivent prévoir un meilleur soutien à la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le SIDA. En particulier, les plafonds de dépenses doivent être revus, et la planification en matière de SIDA doit être intégrée aux instruments généraux pour le développement, tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). La mise en application des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion appelle une plus grande flexibilité en matière de subventions, ainsi qu'un processus conjoint de gestion financière, d'évaluations relatives aux achats, et de rapport, et une amélioration de la communication entre donateurs.

47. M. Hjelmåker constate que les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ont des implications claires pour le système des Nations Unies. La répartition plus nette des tâches entre Organismes coparrainants et Secrétariat de l'ONUSIDA est censée générer une augmentation du volume de l'appui technique fourni par les Nations Unies et par l'intermédiaire des Nations Unies. M. Hjelmåker annonce que la Cellule mondiale de réflexion, tenant compte du fait que l'ONUSIDA, bien que non financé pour assumer ce travail, offre une assistance technique aux pays pour qu'ils puissent accéder aux ressources du Fonds mondial et mettre en œuvre leurs projets subventionnés par le Fonds, admet la nécessité d'un apport complémentaire des donateurs pour financer ce rôle joué par l'ONUSIDA, mais ne souhaite pas la création d'un nouveau fonds à cet effet. A la place, après examen des mécanismes existants, la Cellule mondiale de réflexion a conclu que les Fonds ONUSIDA d'Accélération programmatique pouvaient être élargis de façon à prévoir le financement de cette assistance technique. M. Hjelmåker précise que le Budget-Plan de travail intégré (BPTI) pour 2006-2007 a été élaboré avant les résultats des délibérations de la Cellule mondiale de réflexion et qu'il va probablement falloir le réviser de façon à prévoir les fonds suffisants pour financer l'assistance technique intensifiée apportée par l'ONUSIDA. M. Hjelmåker a également noté la nécessité de renforcer le système du Coordonnateur résident des Nations Unies, afin de maximiser la cohésion et l'efficacité des activités du système des Nations Unies à l'échelon pays à l'appui des «Trois Principes».

48. Le Dr Jim Kim (Directeur, Département VIH/SIDA, OMS) déclare que l'expérience de ces derniers temps en matière d'élargissement des programmes de traitement du SIDA rappelle la nécessité d'une meilleure coordination entre les niveaux mondial, régional et pays. Revenant

sur la réussite, plusieurs années auparavant, de la campagne pour la survie de l'enfant – à l'époque, l'OMS et l'UNICEF tenaient chaque mois des réunions de haut niveau – le Dr Kim déclare que l'organisation de réunions de ce type concernant le SIDA aurait du bon pour surmonter le problème des chevauchements – matière à conflits – des mandats organisationnels, et pour se concentrer sur les résultats concrets assortis d'échéances, sur les rôles et sur les responsabilités à l'échelon pays.

49. Le Dr Debrework Zewdie (Directeur, Programme mondial sur le VIH/SIDA, Banque mondiale) indique que la Banque mondiale met actuellement la dernière main à son nouveau programme d'action contre le SIDA, qui prévoit des examens conjoints avec le Fonds mondial. La Banque mondiale et le Fonds mondial se réunissent déjà pour définir clairement leurs rôles et responsabilités respectifs ; le Dr Zewdie ajoute que le CCP recevra à l'avenir les rapports de situation à cet égard. Le Dr Zewdie annonce que la Banque mondiale renforce actuellement la Cellule mondiale de Suivi et d'Evaluation en matière de SIDA, et qu'il existe à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international une volonté très affirmée d'intégrer le SIDA aux principaux cadres pour le développement.

50. Le CCP se déclare satisfait du rapport et des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, prend note de la rapidité avec laquelle elle a élaboré ces recommandations, et déclare que les conclusions de la Cellule mondiale de réflexion pourraient servir de modèle pour l'ensemble du secteur du développement. L'enjeu actuel, note le CCP, consiste à convertir les recommandations formulées sur le papier en action sur le terrain, faisant des «Trois Principes» une réalité concrète à l'échelon pays et situant les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion dans le contexte plus large de la réforme des Nations Unies. A cet effet, il est indispensable d'élaborer sans délais un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, est-il souligné. Le CCP évoque la nécessité d'un mécanisme mondial pour suivre les progrès dans le domaine de la mise en œuvre des «Trois Principes» ; il est en outre suggéré d'étudier le rôle que peut assumer le CCP pour faciliter la coordination de ces travaux de mise en œuvre. Si les premiers efforts pour mettre en œuvre les «Trois Principes» porteront principalement sur l'Afrique, le CCP relève toutefois la nécessité de promouvoir ces «Trois Principes» également en Asie et dans les autres régions.

51. Le CCP appuie avec force le principe d'auto-détermination national qui sous-tend les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Dans beaucoup de pays, constate le CCP, une multitude de donateurs s'en tiennent à leurs objectifs et à leurs stratégies individuels sans aligner leurs activités sur les stratégies nationales. Les pays qui bénéficient d'une assistance extérieure passent souvent une grande partie de leur temps à rédiger des rapports pour satisfaire aux exigences de donateurs multiples. Le CCP est d'accord pour dire qu'il est urgent et impératif de reconnaître totalement aux pays le droit de définir leurs propres priorités nationales, et que ceci représenterait une avancée majeure, sur les plans idéologique et pratique, dans le domaine du développement international. Le CCP déclare qu'il faut établir des plans stratégiques nationaux, les chiffrer avec l'aide du secteur privé, et les replacer dans le contexte général du développement. Le CCP note que le fait de promouvoir une authentique auto-détermination nationale sans accroître les exigences pesant sur les instances nationales constitue un enjeu majeur. Certains membres du CCP accueillent avec satisfaction le concept de financement commun (basket funding) à l'appui des stratégies nationales de lutte contre le SIDA, tandis qu'un autre membre du CCP fait remarquer que ce type de financement n'a pas l'assentiment de certains donateurs.

52. Le CCP approuve avec force l'action des Nations Unies pour améliorer la cohérence et l'efficacité des efforts d'accélération de la mise en œuvre programmatique. Les organes directeurs des Organismes coparrainants de l'ONUSIDA ainsi que des autres organismes multilatéraux, notamment le Fonds mondial, sont invités à examiner et à approuver les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Le CCP demande un complément d'explications concernant l'équipe conjointe des Nations Unies à l'échelon pays – quel en sera le mode de fonctionnement, en quoi différera-t-elle des mécanismes actuels ? – ainsi qu'un complément d'information sur le rôle et le fonctionnement des mécanismes de résolution des problèmes, les Fonds d'accélération programmatique, et le dispositif mondial commun de suivi et d'évaluation.

53. Le CCP insiste sur l'importance de la flexibilité dans la mise en application des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Chaque pays a son propre contexte et ses propres problèmes, appelant des modalités de coordination qu'il sera souvent nécessaire d'adapter aux circonstances nationales spécifiques. Le CCP note également la nécessité de faire participer la société civile, notamment les populations vulnérables, aux efforts visant à mettre en œuvre les «Trois Principes».

54. Mr Hjelmåker se déclare satisfait de voir le CCP souscrire avec force aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Il propose de prévoir, pour la prochaine réunion du CCP, une session spéciale afin d'évaluer l'avancement des travaux de mise en œuvre, notant que les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA doivent chacun tenir devant leurs organes directeurs respectifs un discours traduisant une certaine unité et cohésion, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'importance de la cohérence de la riposte des Nations Unies au SIDA. M. Sidibe souligne que la Cellule mondiale de réflexion a évité la création de nouvelles structures ou de nouveaux mécanismes, cherchant plutôt à tirer parti des systèmes et institutions déjà en place.

55. Le CCP ayant fait siennes les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, le Dr Piot indique que l'ONUSIDA va élaborer un plan d'action et prendre des mesures immédiates pour mettre en œuvre ces recommandations. En réponse aux questions du CCP concernant la contribution de ce dernier à la coordination des principales parties prenantes, le Dr Piot suggère que le CCP lui-même prenne en main la gestion de ces questions. Il fait remarquer que l'ONUSIDA a réservé les services du Boston Consulting Group pour évaluer les stratégies visant à améliorer la coordination entre les Organismes coparrainants.

56. Au matin du 28 juin, Son Excellence M. l'Ambassadeur Carlos Antonio da Rocha Paranhos ouvre la réunion qu'il présidera jusqu'au dernier jour, au nom du Brésil.

3: Document d'orientation politique ONUSIDA : Intensification de la prévention du VIH

57. Le Document d'orientation politique : Intensification de la prévention du VIH, est présenté par le Dr Purnima Mane (Directrice, Département Mobilisation sociale et Information, ONUSIDA). Le Dr Mane constate que la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA reconnaît la prévention comme le pilier de la riposte au SIDA. Comme l'a demandé le CCP à sa 15^{ème} réunion, l'ONUSIDA a collaboré avec diverses parties prenantes afin d'élaborer un document d'orientation politique sur la prévention du VIH, devant être soumis au CCP pour examen et approbation (UNAIDS/PCB(17)/05.03).

58. Le Dr Mane note l'augmentation incessante du nombre de nouveaux cas d'infection, la moitié environ survenant chez les femmes et les jeunes. Les services de prévention du VIH n'atteignent qu'une petite partie des gens qui en ont besoin. Le Dr Mane déclare que l'élargissement de la prévention est la seule issue pour que la riposte au SIDA tienne la route. D'ici 2008, il faudra une somme estimée à US\$ 11,4 milliards pour les activités de prévention du VIH, avec une escalade des coûts à chaque année de retard pris dans la mise en place d'une action efficace.

59. Il existe de nouvelles perspectives de renforcement de la prévention du VIH, affirme le Dr Mane. Les preuves et données d'expérience accumulées jusqu'à présent montrent clairement que la prévention du VIH marche, que le volume des ressources disponibles pour les efforts de prévention a nettement augmenté, que l'engagement des secteurs autres que celui de la santé s'est renforcé, et que l'élargissement de l'accès au traitement offre des possibilités nouvelles de dispenser des services de prévention et de renforcer ce domaine d'activité. Il existe également de nouvelles possibilités de forger des liens avec la santé sexuelle et reproductive et avec d'autres secteurs tels que l'éducation et le monde du travail pour intensifier la prévention du VIH.

60. Le Dr Mane rappelle qu'une action efficace de prévention du VIH repose sur certains principes clés, dont l'application conduit à la formulation de mesures politiques valables et d'interventions programmatiques judicieuses. L'action de prévention doit prendre en compte les caractéristiques des populations auxquelles elle s'adresse, et être adaptée au contexte local, prendre appui sur des preuves, respecter les droits humains et tenir compte de la sexospécificité, englober tous les aspects, avoir une couverture, une intensité et une échelle suffisantes pour produire un impact, prendre appui sur une forte participation communautaire, et s'inscrire dans la durée.

61. Les mesures politiques essentielles en matière de prévention du VIH énoncées dans le document d'orientation politique sont les suivantes : a) inciter toutes les forces d'impulsion à s'exprimer ; b) faire participer les personnes vivant avec le VIH ; c) composer avec les croyances et les normes culturelles ; d) composer avec les normes et les relations sexospécifiques ; e) développer les connaissances et la prise de conscience ; f) relier l'action de prévention à la santé sexuelle et reproductive ; g) mobiliser des ripostes communautaire ; h) mobiliser des ressources et renforcer le potentiel humain et institutionnel ; i) examiner et, s'il y a lieu, réviser les cadres juridiques ; et j) protéger les droits de la personne.

62. Ci-après les mesures préventives essentielles : a) prévenir la transmission sexuelle du VIH ; b) prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant ; c) prévenir la transmission du VIH liée à la consommation de drogues injectables ; d) veiller à la sécurité transfusionnelle ; e) prévenir la transmission du VIH en milieu médicalisé ; f) améliorer l'accès au test et au conseil VIH ; g) intégrer la prévention du VIH aux services de traitement du SIDA ; h) insister sur la prévention du VIH chez les jeunes ; i) offrir l'information et l'éducation en matière de VIH ; et j) faire face et parer au phénomène de stigmatisation et de discrimination liées au VIH.

63. L'ONUSIDA, déclare le Dr Mane, dirigera les efforts des Nations Unies sur le front de la prévention du VIH en encourageant le leadership national et l'auto-détermination, en créant une mouvance en faveur de la prévention du VIH, et en impliquant tous les secteurs et en engageant de nouveaux acteurs. Le Dr Mane annonce que l'ONUSIDA envisage de définir des cibles ambitieuses et de les assortir de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus.

A cette fin, l'ONUSIDA va œuvrer dans les domaines suivants : le plaidoyer, l'élaboration de stratégies, l'assistance technique et le renforcement des capacités pour l'élargissement de l'action de prévention, la coordination et l'harmonisation, et la surveillance, le suivi et l'évaluation.

64. Le Dr Mane précise que l'ONUSIDA élaborera d'ici à fin 2005 un plan d'action relatif à la prévention. Ce plan indiquera clairement la répartition des responsabilités entre les Organismes coparrainants et le Secrétariat, sera conçu de manière à tirer parti des points forts de chaque membre de la famille des Nations Unies, favorisera la programmation conjointe en matière de prévention du VIH, et définira un cadre clair de reddition des comptes. Des rapports de situation périodiques seront soumis au CCP. Le Dr Mane indique que l'ONUSIDA collaborera avec les partenaires pour formuler des cibles mondiales relatives à la prévention du VIH.

65. Le CCP complimente l'ONUSIDA sur le document d'orientation politique pour la prévention du VIH. Le CCP confirme que sans accès universel à la prévention, rien ne fera reculer l'épidémie. Le CCP relève que la prévention du VIH doit être fondée sur les droits humains, et ainsi reconnaître aux personnes à risque leur droit d'accès aux outils de prévention à l'efficacité attestée. Pour promouvoir des normes sexospécifiques plus salutaires et réduire la vulnérabilité des femmes et des filles, le CCP confirme la nécessité de centrer également les efforts de prévention du VIH sur les garçons et les hommes. Le CCP note en outre que le soutien politique à la prévention du VIH demeure insuffisant, et qu'il conviendrait de consacrer une part d'activité importante au plaidoyer afin de susciter un engagement et un leadership plus intensifs. A titre d'exemple d'engagement politique, le Kenya est censé promulguer cette année une loi exhaustive sur la prévention du VIH.

66. Le CCP souligne qu'il importe de fonder les efforts de prévention du VIH sur des preuves scientifiques irréprochables. Pour améliorer en continu les outils de prévention du VIH, il faut investir des efforts supplémentaires considérables dans la recherche clinique et interventionnelle. Dans toutes les circonstances, insiste le CCP, les efforts de prévention doivent être adaptés aux paramètres épidémiologiques locaux.

67. Un membre du CCP se déclare préoccupé par le fait que le document d'orientation stratégique a trop fortement mis l'accent sur les interventions biomédicales. Le CCP réaffirme qu'il importe d'accorder encore et encore une très large place aux programmes pour le changement de comportement, composante clé d'une prévention efficace, en restant tout particulièrement attentif aux besoins des jeunes. Il est constaté que le document d'orientation politique ne fait pas mention de la circoncision masculine, qui est un outil clé de prévention du VIH en ce sens qu'il pourrait contribuer, selon des éléments informatifs nouveaux, à réduire le risque de transmission de l'infection.

68. Le CCP se félicite de ce que le document d'orientation politique insiste sur la réduction de la stigmatisation, notant la nécessité d'intégrer le concept de participation accrue des personnes vivant avec le VIH. Le CCP demande également à l'ONUSIDA d'insister comme il se doit sur la nécessité d'efforts de prévention énergiques pour les populations particulièrement vulnérables, telles que les consommateurs de drogues injectables, les professionnel(le)s du sexe, les détenus, et les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Le CCP indique en outre que les efforts de prévention doivent englober tous les aspects, avec une participation active de la société civile et des personnes vivant avec le VIH. Certains membres du CCP proposent l'insertion d'un passage formulé de façon à prendre acte

de l'apport spécial des organisations confessionnelles à l'action de prévention de la transmission du VIH, mais chacun s'accorde finalement pour dire que le document d'orientation politique a suffisamment bien rendu compte de la valeur des contributions des groupes confessionnels dans les passages concernant la participation de la société civile.

69. Les conseils et l'appui de l'ONUSIDA sur le plan technique seront essentiels pour les efforts visant à développer les services de prévention, constate le CCP, dans la mesure où de nombreux pays n'ont actuellement pas la capacité nécessaire pour mettre en œuvre des programmes de prévention aussi rapidement que l'exige la gravité de la situation. Il est important, déclare le CCP, que les Organismes coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA clarifient leurs rôles et responsabilités dans le cadre des travaux de promotion de la prévention du VIH, conformément aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

70. Plusieurs membres du CCP rappellent avec force les preuves scientifiques solides démontrant l'efficacité des programmes de réduction des risques et leur contribution à la diminution de la transmission du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables. Il est fait remarquer que la législation américaine interdit l'utilisation des fonds des États-Unis pour le financement des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues et que d'autres pays appliquent peut-être ce même type de restrictions. Le CCP détermine que le document d'orientation politique n'oblige aucun donateur à apporter un soutien financier pour des activités qui sont contraires aux lois ou politiques nationales du donateur.

71. Les membres du CCP, et notamment les représentants de la société civile, s'inquiètent que la Section IV ne définisse pas pour l'ONUSIDA une direction claire concernant la mise en œuvre du document d'orientation politique. Le CCP se déclare très satisfait de l'intention de l'ONUSIDA d'élaborer un plan d'action d'ici à fin 2005, et l'invite à utiliser ce processus pour clarifier les rôles et responsabilités de chaque Organisme coparrainant et du Secrétariat.

72. Le Dr Mane remercie le CCP de son intérêt marqué pour ce document d'orientation politique et de l'esprit coopératif dont les délégués ont fait preuve durant le processus de finalisation de ce document, facilité par le Bureau du CCP.

73. A l'issue d'un débat intense, le CCP approuve le document ONUSIDA d'orientation politique sur l'intensification de la prévention du VIH.

4: Budget-Plan de travail intégré pour 2006-2007

74. Il est demandé au CCP d'examiner et d'approuver le Budget-Plan de travail intégré pour 2006-2007 (UNAIDS/PCB(17)/05.4).

75. Le Budget-Plan de travail intégré de l'ONUSIDA pour 2006-2007 est présenté par le Dr Werasit Sittitrai (Directeur, Département Développement du Programme, Coordination et Relations avec le Système des Nations Unies, ONUSIDA). Le Dr Werasit note que le Budget-Plan de travail intégré pour le prochain exercice a été élaboré, et est soumis à l'examen du CCP, dans un contexte caractérisé par une évolution rapide de l'épidémie de SIDA et de la riposte mondiale. L'épidémie continue de progresser, mais la prise de conscience s'est accrue et le leadership s'est renforcé. Le volume des fonds pour financer la riposte mondiale a nettement augmenté, et l'accès aux services de traitement et aux services de prévention, bien que toujours insuffisant, s'est élargi.

76. S'il est vrai que la riposte mondiale prend un tour prometteur, il faut néanmoins faire face à des obstacles nouveaux majeurs. Des goulots d'étranglement à l'échelon pays continuent de ralentir la mise en œuvre et l'expansion de stratégies clés, et le degré d'intensification de la riposte demeure insuffisant dans la plupart des pays. A mesure que de nouveaux acteurs s'engagent dans la riposte mondiale, l'urgence en matière de coordination se fait plus que jamais pressante. Plus la riposte mondiale gagne en ampleur et en complexité, plus le système multilatéral a d'espoirs mis en lui.

77. Le Dr Werasit note que l'ONUSIDA est unique en son genre au sein du système des Nations Unies, qu'il est le seul programme commun organisé autour d'une question thématique spécifique, avec des plans de travail communs et budgets correspondants regroupant 10 Organismes coparrainants et un Secrétariat. L'ONUSIDA entend relever les défis auxquels la riposte mondiale se trouve confrontée en apportant un soutien technique aux pays, ou en facilitant l'apport extérieur de ce soutien, et en renforçant la coordination des efforts à la fois au sein et au-delà du système des Nations Unies. L'ONUSIDA se veut entreprenant, et non attentiste, les résultats concrets à l'échelon pays représentant l'ultime constat de réussite.

78. L'orientation de l'ONUSIDA a changé au fil de l'évolution de l'épidémie. Par rapport aux débuts du Programme, le plaidoyer a cédé un peu de sa suprématie au profit, aujourd'hui, de l'appui aux pays pour la mise en œuvre de programmes solides de lutte contre le SIDA. L'accent mis les toutes premières années sur l'action mondiale a été transposé sur l'action à l'échelon pays. Alors que les activités au niveau mondial l'emportaient quelque peu sur les travaux à l'échelon pays dans le Budget-Plan de travail intégré 2002-2003, les dépenses pour les activités de l'ONUSIDA aux échelons région et pays seront en 2006-2007 nettement supérieures à celles consacrées aux efforts au niveau mondial.

79. Le Dr Werasit explique que certains principes clés sous-tendent le Budget-Plan de travail intégré 2006-2007 : a) leadership national et auto-détermination nationale ; b) alignement et harmonisation des rôles respectifs des Organismes coparrainants et du Secrétariat ; c) détermination à maximaliser l'efficacité de la riposte multilatérale ; d) transparence concernant à la fois les contributions respectives des Organismes coparrainants et du Secrétariat, et les résultats concrets obtenus ; et e) solidité et amélioration de la responsabilisation, avec notamment des évaluations approfondies des performances durant le prochain exercice.

80. Le Budget-Plan de travail intégré regroupe les activités et les enveloppes budgétaires sous trois catégories différentes : a) activités entreprises par l'un des 10 Organismes coparrainants de l'ONUSIDA ; b) travaux conduits par le Secrétariat de l'ONUSIDA ; et c) activités interinstitutions englobant le travail mené conjointement par les Organismes coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat. Ces composantes constituent à elles trois un seul et unique plan de travail cohérent pour 2006-2007. En 2006-2007, le BPTI alloue US\$ 120,7 millions pour les activités de chacun des Organismes coparrainants, US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat, et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions. Le Dr Werasit précise que l'augmentation de US\$ 70 millions demandée (US\$ 35 millions par an) représente la somme minimum requise pour permettre à l'ONUSIDA d'être à la hauteur des attentes du CCP et de la communauté internationale. Le Dr Werasit indique que l'augmentation tient compte de la faiblesse du dollar des Etats-Unis par rapport aux autres devises. Il note que le BPTI proposé n'intègre pas les augmentations qui risquent d'être nécessaires pour que l'ONUSIDA puisse satisfaire aux recommandations

de la Cellule mondiale de réflexion. Le budget ONUSIDA proposé pour 2006-2007 va susciter l'apport de ressources additionnelles substantielles, sachant que les Organismes coparrainants ont nettement augmenté leur propre contribution aux efforts dans le domaine du SIDA et prévoient de mobiliser un supplément de ressources important pour le prochain exercice.

81. En réponse à la demande du CCP de rationaliser et de simplifier le BPTI, le nombre de résultats clés a été abaissé de 487 en 2004-2005 à 49 pour 2006-2007. Ces résultats clés viennent à l'appui des 16 résultats principaux. Des indicateurs ont été élaborés pour chaque résultat clé et pour chaque résultat principal, afin de mesurer les progrès de l'ONUSIDA au cours du prochain exercice biennal.

82. Le CCP accueille favorablement le BPTI 2006-2007 et complimente l'ONUSIDA sur les améliorations significatives apportées aux versions précédentes de cet instrument. Le CCP déclare que le BPTI 2006-2007 donne un aperçu plus clair, mieux défini, des objectifs et résultats attendus, et reflète la marche en avant vers la réforme des Nations Unies. La réduction du nombre de résultats clés dans le BPTI suscite une vive approbation.

83. Le CCP complimente l'ONUSIDA également pour l'inclusion d'indicateurs de performance dans le BPTI. Des préoccupations sont exprimées concernant le nombre encore élevé d'indicateurs et le caractère vague de certains de ces indicateurs. Le CCP relève que les indicateurs sont parfois insuffisamment clairement reliés aux résultats clés et aux résultats principaux.

84. Les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, est-il avancé, proposent une approche nouvelle et novatrice pour améliorer la responsabilité et la transparence – par exemple : relier les allocations budgétaires consignées dans le BPTI aux performances attestées.

85. Les membres du CCP déclarent que le BPTI pour 2006-2007 permet de comprendre clairement les rôles, les responsabilités et les contributions de chacun des Organismes coparrainants. Le CCP relève qu'un complément de transparence s'impose en ce qui concerne l'affectation de ressources du budget de base à chacun des Organismes coparrainants. Les Organismes coparrainants, est-il noté, n'ont pas tous fait rapport à leurs organes directeurs respectifs, ainsi qu'il en avait été convenu, sur la façon dont les enveloppes budgétaires du BPTI ont été dépensées. Le CCP recommande que l'ONUSIDA affine encore le degré de prise en compte, dans le BPTI, des pôles d'excellence de chacun des Organismes coparrainants.

86. Le leadership et le plaidoyer, au cœur de la mission de l'ONUSIDA, suscitent un débat entre les membres du CCP. Le CCP conseille d'expliquer plus clairement en quoi consistent les activités énoncées dans cette section du BPTI. En particulier, il est demandé que le BPTI décrive la façon dont l'ONUSIDA entend promouvoir le leadership à l'échelon pays. Le CCP appuie avec force l'idée d'une Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA active et dotée des ressources appropriées, et déclare que la Coalition doit avoir un plan de travail concret s'articulant autour de grandes orientations.

87. Le CCP constate la description insuffisante qui est faite dans le BPTI des activités interinstitutions, lesquelles représentent 26% des dépenses proposées pour 2006-2007. Un membre du CCP relève en outre, s'agissant de l'enveloppe pour les activités mondiales, que le montant pour les Organismes coparrainants est d'une hauteur disproportionnée, et propose

pour le prochain BPTI de prendre plus nettement comme base de départ l'action réellement menée à l'échelon pays. Est également regretté le manque de clarté concernant les montants de ressources propres que les Organismes coparrainants consacrent aux activités SIDA.

88. Un membre du CCP propose d'ajouter du dynamisme aux prochains BPTI, avec la création de mécanismes permettant de modifier les stratégies, les activités et les enveloppes budgétaires de façon à répondre davantage en temps voulu aux besoins émergents. Le CCP déclare ne pas très bien discerner la façon dont le BPTI est relié au Cadre stratégique du système des Nations Unies, ni les incidences des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion sur le plan de travail de l'ONUSIDA et sur les enveloppes budgétaires pour 2006-2007.

89. Le CCP note que le BPTI pour 2006-2007 propose une hausse importante du financement par rapport aux montants approuvés pour 2004-2005. Des membres du CCP expliquent que l'arrivée de nouveaux Organismes coparrainants et l'accroissement des exigences pesant sur le système des Nations Unies justifient parfaitement une telle hausse. Le CCP déclare que l'indispensable augmentation des besoins budgétaires de l'ONUSIDA n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins accrus en ressources supplémentaires nécessaires pour financer la riposte au SIDA.

90. Un membre du CCP se demande si le BPTI reflète suffisamment la nécessité d'une action effective en Afrique subsaharienne. Selon un membre de ce CCP, seulement 20% environ des ressources pour 2006-2007 vont à l'Afrique subsaharienne, alors que la région détient un pourcentage de 70% de personnes vivant avec le VIH. Un autre membre du CCP constate que les activités de réduction des risques semblent être totalement absentes des 16 résultats concrets principaux du BPTI. Les membres du CCP s'expriment en faveur d'une action appropriée réellement menée dans un ensemble de domaines, notamment le renforcement des capacités du secteur de la santé, la prévention de la transmission mère-enfant, la promotion de l'usage du préservatif auprès des filles et des jeunes femmes, et les réformes politiques pour l'émancipation des femmes et des filles.

91. En réponse aux commentaires du CCP, le Dr Werasit affirme que l'action concrète à l'échelon pays est l'objectif central du BPTI 2006-2007, les activités aux échelons pays et région comptant pour environ deux tiers du budget de base. Les activités interinstitutions, explique le Dr Werasit, représentent les efforts conjoints en vertu desquels chaque Organisme coparrainant s'engage par rapport à tel ou tel résultat concret, la coordination des travaux étant assurée par une organisation coordonnatrice bien précise. Les membres du groupe spécial des Organismes coparrainants créé durant le processus d'élaboration du BPTI se sont entendus sur les domaines de travail précis que les ressources interinstitutions financeraient. Le Dr Werasit se félicite de cet éclairage sur le plaidoyer à l'échelon pays, et il indique que l'ONUSIDA s'emploie à améliorer le plaidoyer en appuyant l'élaboration de plans de plaidoyer nationaux et en facilitant les initiatives régionales de plaidoyer, telles que le Forum Asie-Pacifique sur le Leadership.

92. Le Dr Werasit déclare que les priorités du BPTI sont conformes au Cadre stratégique du système des Nations Unies. Les mécanismes de coordination des Nations Unies dans les pays sont la tribune appropriée pour garantir les liens programmatiques entre ces deux processus. Le Dr Werasit relève que la Cellule mondiale de réflexion a formulé ses recommandations après l'élaboration du BPTI, mais qu'il y a une réelle concordance entre les

deux documents dans les domaines clés, tels que le suivi et l'évaluation, la coordination, l'alignement, et l'appui technique. Le Dr Werasit rappelle qu'aucun financement n'est prévu dans le BPTI pour satisfaire aux exigences supplémentaires que suppose pour l'ONUSIDA la mise en œuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et qu'un processus est en cours pour établir le coût de cette mise en œuvre. Il ajoute qu'il faudra peut-être un supplément de fonds pour couvrir ce coût.

93. Plusieurs Organismes coparrainants réagissent aux commentaires du CCP concernant le BPTI. Les Organismes coparrainants se déclarent ouverts à d'autres moyens de faire rapport sur les activités SIDA à leurs organes directeurs respectifs, mais, disent-ils, les organes directeurs sont parfaitement au courant des activités des Organismes coparrainants prévues dans le BPTI. Des réunions conjointes entre les représentants des organes directeurs des Organismes coparrainants sont déjà prévues et la tenue de réunions conjointes supplémentaires est envisagée. Les Organismes coparrainants précisent que le BPTI reflète les délibérations ayant permis de déterminer que tel ou tel Coparrainant est le mieux placé pour assumer telle ou telle tâche. Des plans de travail, est-il noté, sont actuellement en cours d'élaboration pour chacun des sept domaines de travail de la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA. Les Organismes coparrainants soulignent que le BPTI est conçu de façon à susciter l'apport de ressources supplémentaires ; l'UNFPA, par exemple, reçoit US\$ 7 millions au titre du BPTI ; mais il alloue aux activités VIH/SIDA un montant estimé à US\$ 70 millions pris sur ses ressources propres.

94. Le Dr Piot déclare que l'ONUSIDA se rallie à l'avis du CCP, selon lequel un processus de budgétisation plus dynamique permettrait de réagir aux priorités émergentes, et donnerait à l'ONUSIDA la possibilité de repérer les activités éventuellement devenues obsolètes. En ce qui concerne les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, le Dr Piot précise que certaines impliquent des dépenses supplémentaires, d'autres n'auront d'incidences financières ni dans un sens ni dans l'autre, et d'autres feront faire des économies. L'ONUSIDA, indique le Dr Piot, entend faire en sorte que le coût de toutes les recommandations soit établi d'ici au 15 juillet, ajoutant que les augmentations de ressources nécessaires ne concerneront vraisemblablement que l'action à l'échelon pays. Sachant qu'il n'y a qu'une seule réunion du CCP par an et qu'il n'y a aucun mécanisme officiel pour faciliter la souplesse budgétaire, le Dr Piot propose que le CCP tienne un débat complet sur cette question dans un avenir proche et convienne d'un rouage qui permettra l'apport de modifications stratégiques au BPTI.

95. Le Dr Piot souligne l'amélioration apportée au BPTI avec la définition d'indicateurs, mais il reconnaît que certains de ces indicateurs pour 2006-2007 sont faibles. Il note qu'il est problématique de formuler des indicateurs pointus pour mesurer, par exemple, la participation de la société civile. L'ONUSIDA continue de s'évertuer à élaborer des indicateurs solides, exhaustifs, indique le Dr Piot, et il promet de progresser encore dans ce domaine.

96. L'ONUSIDA a beaucoup avancé dans ses travaux pour améliorer ses rouages internes de suivi, précise le Dr Piot, ajoutant que le travail de normalisation du suivi relève de l'exploit, les 10 Organismes coparrainants regroupant un ensemble varié de cultures et de méthodes de gestion. Le Dr Piot annonce que des travaux sont en cours pour évaluer les modalités de rapport aux organes directeurs de chaque Organisme coparrainant, concernant le SIDA. Il invite les membres du CCP à profiter de leur présence au sein des organes directeurs des Organismes coparrainants pour rendre compte suffisamment et en temps voulu de leurs activités dans le domaine du SIDA.

97. Le Dr Piot se déclare convaincu que l'ONUSIDA dépensera effectivement l'augmentation proposée pour 2006-2007. Il note que le pourcentage des dépenses du Programme avoisine régulièrement les 100% et que l'ONUSIDA utilise à bon escient les fonds budgétés. Evoquant les tendances de l'économie au niveau mondial, l'augmentation du soutien pour l'aide au développement, et le fait que plusieurs grandes économies ne contribuent pas encore à l'ONUSIDA, le Dr Piot se déclare optimiste quant à la possibilité pour l'ONUSIDA de mobiliser les fonds nécessaires au financement du BPTI 2006-2007.

98. A l'issue de ce débat, le CCP approuve les stratégies et approches consignées dans le BPTI pour 2006-2007 (UNAIDS/PCB(17)/05.4). Le CCP approuve le budget de base de US\$ 320,5 millions ainsi que la répartition proposée, à savoir : US\$ 120,7 millions pour les Organismes coparrainants ; US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat ; et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions. Le CCP prend note des prévisions de suppléments budgétaires pour les Organismes coparrainants, le Secrétariat et les activités interinstitutions.

5: Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA pour 2006–2010

99. Le Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA est présenté par le Dr Werasit (Directeur, Département Développement du Programme, Coordination et relations avec le système des Nations Unies, ONUSIDA). Le Dr Werasit note que le CCP avait approuvé le Plan stratégique du système des Nations Unies pour 2001-2005. Le rapport d'exécution à mi-parcours a apporté la preuve que ce Plan a renforcé l'engagement et la coordination de l'action au sein du système des Nations Unies, déclare le Dr Werasit.

100. Pour encore affiner l'orientation stratégique du système des Nations Unies, le Secrétariat de l'ONUSIDA a élaboré le Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA pour 2006-2010. Le Dr Werasit déclare que cette nouvelle approche de coordination stratégique au sein des Nations Unies a donné lieu à l'introduction de plusieurs innovations, dont la formulation d'une finalité bien claire et d'un ensemble d'objectifs à l'appui de la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, la définition de mécanismes de coordination des Nations Unies aux niveaux mondial et pays, ainsi qu'un plan concret pour le suivi des performances. Le BPTI reflète les plans des Organismes coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA intégrés dans le nouveau Cadre stratégique du système des Nations Unies. Les mécanismes de coordination dans les pays, tels que les Equipes de pays des Nations Unies, les Groupes thématiques des Nations Unies, et les Plans d'appui à la mise en œuvre de la lutte contre le SIDA des Nations Unies seront les premiers véhicules de l'appui coordonné des Nations Unies aux ripostes nationales au SIDA. Le Dr Werasit note que les rapports d'exécution des plans de chaque organisation relatifs au SIDA seront soumis aux organes directeurs des organisations des Nations Unies. En outre, un rapport d'activité portant sur l'ensemble du système des Nations Unies sera soumis au CCP tous les deux ans.

101. Le CCP accueille favorablement le Cadre stratégique du système des Nations Unies et se félicite des améliorations significatives que ce Cadre représente par rapport au Cadre stratégique du système des Nations Unies 2001-2005. Il importe, souligne le CCP, que l'esprit de coopération transparaissant dans le Cadre stratégique des Nations Unies ait pour expression concrète une plus grande cohérence et une efficacité accrue à l'échelon pays. Un membre du CCP demande en quoi le Cadre stratégique est relié au BPTI. Un autre membre soulève la question du financement des plans de chacune des organisations des Nations Unies

relatifs au SIDA. Deux membres du CCP rappellent l'impératif de responsabilisation accrue dans le domaine du SIDA au sein du système des Nations Unies, et demandent en quoi le Cadre stratégique va servir cet objectif. D'autres membres du CCP déclarent ne pas bien discerner comment le Cadre stratégique est relié aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ou au programme de réforme des Nations Unies.

102. En réponse aux commentaires du CCP, le Dr Werasit déclare que les huit objectifs stratégiques consignés dans le Cadre stratégique du système des Nations Unies sont étroitement reliés aux résultats clés indiqués dans le BPTI. En vertu du Cadre stratégique, explique le Dr Werasit, les objectifs et les réalisations seront examinés tous les deux ans, ce qui favorise la responsabilisation et permet de réajuster le cadre en fonction des priorités émergentes et compte tenu de la nature évolutive de l'épidémie. Le Cadre appelle l'exercice d'une responsabilité accrue et une meilleure reddition des comptes de la part de chaque organisation des Nations Unies. Par exemple, les organes directeurs des organisations des Nations Unies sont tenus d'examiner périodiquement la mise en œuvre de leur propre plan d'action contre le SIDA. Le Groupe consultatif interinstitutions sur le SIDA contribuera à la coordination sur une base permanente, et effectuera un examen annuel des progrès dans la mise en œuvre des différents plans. Le Dr Werasit ajoute que le Cadre stratégique du système des Nations Unies est en conformité avec les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

103. En réponse aux commentaires des membres du CCP, le Dr Piot souligne la nécessité de procéder à un examen du concept du Cadre, afin d'en évaluer la valeur ajoutée à la lumière des tout derniers faits marquants concernant l'alignement et l'harmonisation de l'action contre le SIDA.

6: Autre information

6.1 Point sur la mise en œuvre des «Trois Principes»

104. Le CCP prend acte d'un rapport soumis par l'ONUSIDA concernant l'avancement de la mise en œuvre des «Trois Principes». Ce rapport est présenté par M. Sidibe (Directeur, Département Appui aux Pays et aux Régions, ONUSIDA), au titre du point 2 de l'ordre du jour. Parmi les faits marquants intervenus depuis la dernière réunion du CCP en décembre 2004, il y a notamment eu la réunion de haut niveau qui s'est tenue à Londres le 9 mars 2005, et qui a débouché sur l'approbation de cibles et d'actions de même que sur la création de la Cellule mondiale de réflexion ; le plaidoyer massif aux niveaux régions et pays ; l'intensification de la collaboration avec 12 pays phares, au moyen d'évaluations et de missions ; et les progrès faits par les pays concernant l'application des «Trois Principes», y compris le repérage des obstacles à la mise en œuvre.

105. Le CCP remercie l'ONUSIDA de son rapport, appuie avec force la mise en œuvre rapide des «Trois Principes», et complimente l'ONUSIDA pour son assistance accrue aux pays. Les membres du CCP reconnaissent que les «Trois Principes» sont plus difficiles à appliquer concrètement qu'à formuler. Les membres du CCP déclarent que les employés du siège des Organismes coparrainants doivent intensifier leurs efforts pour que le personnel dans les pays se rallie aux priorités et aux mécanismes de coordination définis par les pays eux-mêmes. Plusieurs membres du CCP indiquent que l'élan en faveur des «Trois Principes» produit déjà un impact, amenant les partenaires à travailler en collaboration plus étroite, et guidant leurs efforts destinés à renforcer les ripostes nationales au SIDA. Un membre du CCP déclare que le système des Nations Unies doit améliorer son rayonnement si la mise en œuvre

des «Trois Principes» en Europe orientale et en Asie centrale veut avoir des chances de réussir. Le représentant de l'Afrique du Sud se déclare préoccupé par l'affaiblissement des secteurs de la santé publique, avec des agents de santé qui quittent le service pour de multiples raisons, et il lance un appel pour que des solutions créatives soient trouvées afin de renforcer et de retenir le capital humain.

106. Le CCP encourage la participation accrue de la société civile à la mise en œuvre des «Trois Principes». Il est fait remarquer que le Réseau international d'organismes d'entraide et de lutte contre le SIDA et l'Alliance internationale contre le VIH/SIDA ont publié conjointement un document d'orientation politique qui a trait à la société civile, contenant notamment un ensemble de recommandations, et portant sur les «Trois Principes». En juillet 2005, lors d'une réunion de la société civile coparrainée par le Secrétariat de l'ONUSIDA, chacun s'est accordé pour reconnaître qu'il importait d'avoir des cibles claires, qu'une aide en matière de développement de la capacité s'imposait, et que l'instauration de processus inclusifs à l'échelon pays constituait un impératif.

107. Le CCP note spécifiquement la nécessité d'harmoniser et de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation. La multiplicité des indicateurs et systèmes de suivi et d'évaluation, constate le CCP, contribue à la fragmentation et entrave les efforts tentés pour obtenir une photographie bien nette de la situation relative à l'épidémie.

108. Se félicitant de cet engouement pour la mise en œuvre des «Trois Principes», M. Sidibe souligne qu'il importe de passer de la théorie à la pratique. Il note que l'ONUSIDA se lance dans un projet sur deux ans aux côtés de la Fédération de Russie, afin d'accélérer la mise en œuvre des «Trois Principes». L'ONUSIDA a contribué à faire en sorte que la société civile soit en première ligne pour la mise en œuvre des «Trois Principes» au Nigéria ; et en Haïti, le Premier Ministre en personne participe aux débats sur ce sujet. Des visites conjointes impliquant le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, les donateurs bilatéraux et les partenaires multilatéraux ont été effectuées dans quatre pays durement touchés – Kenya, Mozambique, Ouganda et Swaziland – afin d'encourager la mise en œuvre rapide des «Trois Principes». Le Fonds mondial demande aux pays de faire rapport sur la mise en œuvre des «Trois Principes» dans les propositions qui lui seront soumises dans le cadre du cinquième cycle de financement ; les Equipes de pays des Nations Unies utilisent de façon novatrice les Fonds d'Accélération programmatique afin de stimuler l'application des «Trois Principes» ; et l'ONUSIDA étudie actuellement avec les Etats-Unis une formule d'action conjointe à l'appui des «Trois Principes». M. Sidibe assure également que les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion renforceront les efforts destinés à faciliter la mise en œuvre des «Trois Principes».

6.2 Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et mise à jour financière au 31 mars 2005

109. Les informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et la mise à jour financière au 31 mars 2005 sont présentées par le Dr Werisit (Directeur, Département Développement du Programme, Coordination et relations avec le système des Nations Unies, ONUSIDA). Le Dr Werisit résume les conclusions contenues dans le document «Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et mise à jour financière au 31 mars 2005» (UNAIDS/PCB(17)/05/7.2).

110. Au 31 mars 2005, l'ONUSIDA avait reçu US\$ 184 millions en contributions, soit 68% du montant nécessaire pour financer le BPTI 2004-2005 (270,5 millions). Les recettes additionnelles reçues depuis le 31 mars 2005 ont porté le total des recettes à US\$ 238,2 millions, soit 88% des besoins financiers pour l'exercice 2004-2005. Sur le total des montants reçus au 31 mars 2005, plus de 96% correspondent aux contributions effectives de 30 gouvernements ; en ce qui concerne le reste, il s'agit de fonds reçus par la Banque mondiale (2,2%), d'intérêts sur le revenu (1,2%) et de dons divers (0,1%). Au nom du Directeur exécutif de l'ONUSIDA, le Dr Werasit remercie tous les gouvernements et les autres contributeurs de leur engagement et de leur soutien financiers.

111. Les dépenses programmatiques (notamment les versements aux Organismes coparrainants) se montaient à US\$ 207,8 millions au 31 mars 2005, et cela, grâce au report de fonds de l'exercice précédent et aux contributions reçues au cours de cet exercice. Le taux de dépense égal à 77% au 31 mars 2005 porte à croire que d'ici au 31 décembre 2005, l'ONUSIDA aura dépensé la totalité des fonds qui lui auront été versés, ou dont il attend le versement. Si les recettes et les dépenses suivent le cours attendu, l'ONUSIDA propose que les US\$ 60,2 millions provenant du report de fonds des exercices précédents soient gardés en réserve pour de nouveau permettre le versement en temps voulu, en janvier 2006 de 50% de la part qui revient à chaque Organisme coparrainant, selon le BPTI 2006-2007, le but étant de garantir la continuité des activités au moment du passage au nouvel exercice. En outre, l'ONUSIDA propose d'affecter US\$ 7,8 millions en fonds de contrepartie pour soutenir les initiatives prioritaires, telles que les activités en rapport avec les «Trois Principes», l'intensification de la prévention du VIH, l'examen et l'analyse des activités du Comité des Organismes coparrainants, et les investissements dans les technologies de l'information accompagnant la construction du nouveau bâtiment ou nécessaires pour renforcer le travail à l'échelon pays. L'ONUSIDA propose également d'allouer US\$ 10 millions du report de fonds au Fonds de réserve qui est actuellement de US\$ 25 millions, ce qui le portera à US\$ 35 millions.

112. Le CCP prend note de ces informations financières intermédiaires et remercie l'ONUSIDA de cet exposé clair. Un membre du CCP demande s'il serait possible d'utiliser le solde avant la fin de l'année, un autre se demande s'il ne vaudrait pas mieux allouer ce solde aux Fonds d'accélération programmatique, plutôt qu'au Fonds de réserve, un autre encore demande si les allocations, aux Organismes coparrainants du report de fonds anticipé et suivant vaut pour l'ensemble des 10 Organismes coparrainants. En réponse, le Dr Werasit indique que si les recettes le permettent, l'intention du Dr Piot est d'utiliser immédiatement tout solde disponible plutôt qu'à la fin de l'année. Il dit également que le projet d'alimenter le fonds de réserve s'apparente aux bonnes pratiques financières d'autres programmes et organismes des Nations Unies à financement volontaire. Le Dr Werasit confirme que l'allocation aux Organismes coparrainants du solde anticipé en janvier 2006 tiendra compte de ce à quoi chacun des 10 Organismes coparrainants peut prétendre en vertu du BPTI.

113. Ayant pris note du rapport intérimaire, le CCP fait sienne la proposition du Directeur exécutif d'utiliser le solde anticipé à la fin de l'année 2005. Le CCP invite à nouveau les gouvernements donateurs et les autres contributeurs à débloquer leur contribution au BPTI pour 2004-2005 dès que possible, s'ils ne l'ont pas déjà fait.

7: Prochaine réunion du CCP

114. Le Président annonce que la 18^{ème} réunion du CCP aura lieu les 27 et 28 juin 2006 à Genève.

8: Autres questions

115. Le CCP est informé qu'une note de l'Association du Personnel de l'ONUSIDA a été insérée, pour information, dans la documentation distribuée durant la réunion.

116. Un membre du CCP constate qu'un sujet sur le SIDA et la sécurité a été retiré de l'ordre du jour ; il est souhaité que ce sujet soit débattu lors d'une prochaine réunion du CCP. Le Dr Piot informe le CCP qu'il a demandé le retrait du document sur le SIDA et la sécurité, souhaitant que le sujet soit traité ultérieurement, en allant au-delà du cadre des services en uniforme, et en englobant les travaux des Organismes coparrainants sur ce thème. Le Dr Piot indique que l'ONUSIDA a l'intention de soumettre un rapport au Conseil de Sécurité des Nations Unies lors d'une session spéciale le 18 juillet 2005, à titre d'éclairage sur la mise en œuvre de la Résolution 1308 du Conseil de Sécurité, qui traite la problématique VIH/SIDA dans le contexte des opérations internationales de maintien de la paix.

9: Adoption des décisions, recommandations et conclusions

117. Les décisions, recommandations et conclusions concernant chaque point de l'ordre du jour de la 17^{ème} réunion du CCP ont été formulées par le groupe de rédaction, puis examinées et adoptées en plénière avant la clôture de la réunion. Ces décisions, recommandations et conclusions constituent l'Annexe II du présent rapport.

118. Le Dr Piot remercie le CCP de l'esprit positif de la réunion. Il remercie également le Luxembourg, qui a fait don à l'ONUSIDA de fonds initialement destinés à financer l'achat de cadeaux pour l'ensemble des délégations présentes au tout dernier sommet européen. Le Dr Piot note également que d'ici à la prochaine réunion du CCP, le Secrétariat se sera installé dans son nouveau bâtiment actuellement en construction, dont la Confédération Helvétique assume en grande partie le financement.

119. Le Président remercie toutes les délégations de leur présence et de l'excellence de leur travail, avec une mention spéciale pour les efforts de la délégation brésilienne.

ANNEXE I



UNAIDS/PCB(17)/05.1/Rev.2
24 juin 2005

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Dix-septième réunion

Date: 27-29 juin 2005

Lieu: Salle du Conseil exécutif, Organisation mondiale de la Santé, Genève, Suisse

Horaires: 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture :
 - 1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire
 - 1.2 Election du bureau
 - 1.3 Examen des rapports de la quinzième et de la seizième réunion
 - 1.4 Rapport du Directeur exécutif
 - 1.5 Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants
 - 1.6 Rapport du représentant des ONG
2. Rapport de la Cellule mondiale de réflexion sur l'amélioration de la coordination du SIDA parmi les institutions multilatérales et les donateurs internationaux
3. ONUSIDA Document d'orientation politique ; Intensification de la prévention du VIH
4. Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA 2006-2007
5. Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA 2006-2010
6. Autre information :
 - 6.1 Progrès de la mise en œuvre des « «Trois Principes» »
 - 6.2 Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et mise à jour financière au 31 mars 2005
7. Prochaine réunion du CCP
8. Autres questions
9. Adoption des décisions, recommandations et conclusions

ANNEXE II



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Dix-septième réunion
27-29 juin 2005

Décisions, Recommandations et Conclusions

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. Le Conseil de Coordination du Programme adopte l'ordre du jour provisoire.

Point 1.2 de l'ordre du jour : Election du bureau

2. Le Brésil est élu Président, la Suède Vice-Président et la Chine Rapporteur de la dix-septième réunion du Conseil de Coordination du Programme.

Point 1.3 de l'ordre du jour : Examen des rapports de la quinzième et de la seizième réunion

3. Le Conseil de Coordination du Programme adopte les rapports de ses quinzième et seizième réunions.

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif

4. Prenant note des réalisations de l'ONUSIDA au cours du dernier exercice biennal, et reconnaissant les nombreux défis que continuent à représenter la riposte au SIDA et les obstacles que l'ONUSIDA doit surmonter, le Conseil de Coordination du Programme :

4.1 appuie les efforts de l'ONUSIDA qui milite pour que davantage de ressources soient consacrées à l'action contre le SIDA, et qui préconise d'étudier la possibilité de recourir à des moyens novateurs pour élargir la base de financement sur les plans national et international ;

4.2 appuie également les efforts déployés par l'ONUSIDA pour repérer les obstacles à la mise en œuvre efficace de programmes de lutte contre le SIDA et aider les pays à surmonter ces obstacles, et pour accélérer la mise en œuvre en faisant appel aux capacités nationales et régionales moyennant ses dispositifs d'appui technique, son

entremise pour faciliter la coopération horizontale, le renforcement de sa propre capacité dans ce domaine, et la collaboration avec les partenaires nationaux, la société civile et les donateurs afin de mieux définir la nature et l'ampleur du problème et la manière dont les politiques et programmes peuvent être améliorés ;

4.3 exhorte le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA ainsi que les Equipes pays des Nations Unies à renforcer leur soutien à une plus grande cohérence et responsabilisation de l'action contre le SIDA, par l'adoption et la mise en œuvre des «Trois Principes» dans tous les pays, l'intégration de l'harmonisation de la lutte contre le SIDA dans le programme plus vaste de développement tout en continuant à reconnaître le caractère exceptionnel de la maladie, et la consolidation de la coordination et de l'harmonisation des mesures de suivi et d'évaluation ;

4.4 reconnaissant l'importance d'une approche globale du SIDA, engage l'ONUSIDA à continuer à apporter son concours aux pays pour l'élaboration de stratégies de lutte contre le SIDA basées sur le concret, y compris ne rien négliger pour assurer l'accès universel aux services de prévention, de traitement et de soins ;

4.5 reconnaissant qu'il est tout aussi important d'assurer une riposte permanente à l'épidémie mondiale de SIDA, engage l'ONUSIDA à mettre au point des modalités à long terme pour la riposte mondiale au SIDA qui tiennent compte de ce qui suit : financement durable de services complets de prévention, traitement, soins et prise en charge psychologique du VIH ; établissement d'un lien entre la lutte contre le SIDA et le programme de développement au sens large ; ininterruption de la dynamique politique actuelle et de la sensibilisation de l'opinion publique concernant le SIDA – afin de promouvoir et appuyer les initiatives qui s'attaquent aux obstacles constants au développement, ainsi qu'aux répercussions sociales, démographiques et économiques du SIDA ;

4.6 engage l'ONUSIDA à mettre au point une stratégie et à continuer à mobiliser une riposte réellement plurielle au SIDA, y compris promouvoir et faciliter l'inclusion de la société civile, des personnes vivant avec le VIH et avec le SIDA et du secteur privé dans les ripostes nationales et internationales au SIDA, et obtenir pour les organisations de la société civile un plus grand soutien administratif pour les demandes de subvention et la mise en œuvre de programmes.

Point 1.5 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants

5. Notant avec satisfaction le Rapport du président du Comité des Organismes coparrainants, le Conseil de Coordination du Programme:

5.1 accueille favorablement les initiatives conjointes à l'échelle du programme entreprises par l'ONUSIDA et menées par divers coparrainants et dans certains cas par le Secrétariat, note leurs réalisations et activités plurisectorielles les plus importantes et se félicite de l'engagement dont font preuve les Coparrainants en ce qui concerne les défis à relever eu égard à la lutte contre le SIDA ;

5.2 invite les Coparrainants et le Secrétariat à continuer à renforcer les partenariats de l'ONUSIDA, notamment au niveau des pays, ainsi que les modalités de travail collectif des Coparrainants et contribuer ainsi à une action globale contre le SIDA.

Point 1.6 de l'ordre du jour : Rapport du représentant des ONG

6. Le Conseil de Coordination du Programme accueille avec satisfaction le rapport des organisations non gouvernementales et voit en la société civile un partenaire essentiel, et
 - 6.1 demande instamment à l'ONUSIDA de diriger l'élaboration d'une stratégie à long terme qui permette l'accès de la société civile à des fonds pour financer et maintenir le développement de leur énorme contribution en ressources humaines à la mise en oeuvre des activités de prévention, de soins, de traitement et de prise en charge psychologique du VIH partout dans le monde.

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA

7. Se félicitant du travail rapide, de haut niveau et hautement participatif de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au SIDA, le Conseil de Coordination du Programme:
 - 7.1 approuve l'ensemble des recommandations formulées dans le rapport final du 14 juin de la Cellule mondiale de réflexion et note l'importance cruciale de l'adhésion des pays ;
 - 7.2 exhorte les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA – et invite le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme – à élaborer des plans d'action et à mettre en oeuvre, dans les délais impartis, les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion tout en poursuivant sur la lancée de celle-ci ;
 - 7.3 prie instamment les membres des conseils d'administration des Coparrainants de l'ONUSIDA, du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et d'autres institutions multilatérales d'examiner et d'adopter les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ;
 - 7.4 prie instamment tous les autres partenaires internationaux d'examiner et, dans la mesure du possible, d'appliquer les mesures d'alignement et d'harmonisation préconisées dans les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ;
 - 7.5 demande au Secrétariat et aux Coparrainants de l'ONUSIDA, en collaboration avec le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et d'autres partenaires du développement concernés, de faire rapport sur l'avancement de la mise en oeuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion lors d'une session spéciale de la réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2006 ;
 - 7.6 demande instamment à l'ONUSIDA de promouvoir la pleine participation de la société civile à l'échelon national et mondial à la mise en oeuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion ;
 - 7.7 engage le Secrétariat de l'ONUSIDA à mener un processus rapide et inclusif – comprenant la société civile – avant la tenue en septembre 2005 de la Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial pour l'augmentation et la réorientation

des Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA, afin de permettre au système des Nations Unies et à d'autres d'amplifier la prestation et la facilitation de l'appui technique.

Note explicative concernant la section 7 : Le CCP reconnaît que la mise en oeuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion doit se faire dans le cadre des législations nationales ainsi que des dispositions réglementaires et des politiques des organes directeurs des organisations multilatérales et des institutions internationales. Le CCP note également que l'adoption d'une approche axée sur le programme implique la coordination de financements parallèles et de fonds communs.

**Point 3 de l'ordre du jour : ONUSIDA Document d'orientation politique :
Intensification de la prévention du VIH**

8. Se félicitant de ce que l'ONUSIDA a donné suite à la décision prise à sa seizième réunion en décembre 2004 et s'est attelé à l'élaboration d'un document d'orientation politique concernant l'intensification de la prévention du VIH, le Conseil de Coordination du Programme:
 - 8.1 rend hommage au fait que pour l'élaboration de son document d'orientation politique concernant l'intensification de la prévention du VIH, l'ONUSIDA a demandé des avis nombreux et divers ;
 - 8.2 approuve le document d'orientation politique de l'ONUSIDA sur l'intensification de la prévention du VIH tel que modifié ;
 - 8.3 engage l'ONUSIDA à renforcer son rôle de chef de file ainsi que son soutien aux efforts mondiaux et nationaux d'intensification de la prévention du VIH dans le cadre d'une riposte globale au SIDA ;
 - 8.4 prie l'ONUSIDA de diriger le processus d'intensification de la prévention du VIH en accélérant l'élaboration d'un plan d'action fondé sur le Document d'orientation politique et les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, et d'informer le Conseil de Coordination du Programme de ce plan d'action d'ici décembre 2005, et note que ceci entraînera une plus grande harmonisation et coordination de ses efforts grâce à une division plus nette des responsabilités du Secrétariat et des Coparrainants de l'ONUSIDA, ainsi que la coordination de ses efforts avec les parties prenantes nationales et mondiales ;
 - 8.5 demande à l'ONUSIDA de présenter en juin 2006 un rapport de situation concernant les efforts qu'il aura déployés pour intensifier la prévention du VIH ;
 - 8.6 note la déclaration des Etats-Unis qui ne pourront pas financer les programmes d'aiguilles et de seringues étant donné que de tels programmes sont en contradiction avec les lois et la politique états-uniennes actuelles, et note que ce partenaire externe ne peut pas être tenu de financer des activités non conformes à ses propres lois et politiques nationales.

Point 4 de l'ordre du jour : Budget-plan de travail intégré de l'ONUSIDA 2006-2007

9. Le Conseil de Coordination du Programme:

9.1 rend hommage à la manière dont les Coparrainants et le Secrétariat ont satisfait pleinement aux décisions du Conseil de Coordination du Programme et amélioré encore le Budget-plan de travail intégré 2006-2007 en présentant clairement les contributions de l'ONUSIDA à la riposte mondiale et en apportant une plus grande cohérence stratégique au plan de travail et à la budgétisation ;

9.2 félicite l'ONUSIDA pour avoir renforcé le cadre de gestion axée sur les résultats du Budget-plan de travail intégré 2006-2007, et d'en avoir fait un document plus convivial et plus transparent et un meilleur instrument de responsabilisation, et note avec satisfaction l'inclusion des résultats et des indicateurs correspondants de réalisation à l'échelon du Programme commun dans son ensemble et à celui de chacun des Coparrainants et du Secrétariat ;

9.3 reconnaît que le Budget-plan de travail intégré 2006-2007 est parfaitement représentatif de la réforme à l'œuvre des Nations Unies ;

9.4 demande à l'ONUSIDA de prendre de nouvelles mesures pour renforcer le Budget-plan de travail intégré en tant qu'instrument de cohérence du système des Nations Unies pour capter le financement à l'échelon des pays et d'harmonisation avec une méthode consolidée de gestion axée sur les résultats, et de rendre compte au Conseil de Coordination du Programme de ces mesures en juin 2006 ;

9.5 prie le Secrétariat de l'ONUSIDA d'établir un processus visant à rendre le Budget-plan de travail intégré conforme aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion et d'en déterminer les incidences financières ;

9.6 note avec satisfaction l'augmentation des ressources propres des Coparrainants pour les activités menées sur le plan mondial, régional et national, qui sont toutes l'expression concrète de leur plus grande capacité d'action et de leur détermination de lutter contre l'épidémie de SIDA et ses conséquences ;

9.7 demande à l'ONUSIDA de donner suite à la décision 8.2 prise lors de la quinzième réunion du Conseil de Coordination du Programme de présenter un rapport harmonisé aux organes directeurs des Coparrainants ; le Budget-plan de travail intégré 2006-2007 donne une occasion de présenter au Conseil de Coordination du Programme un compte rendu succinct des dépenses à l'échelon des pays, y compris l'utilisation des fonds du Budget-plan de travail intégré dans les pays ; dans tous les cas, il faut éviter d'établir des rapports déjà établis par d'autres ; les membres du Conseil de Coordination du Programme reconnaissent qu'en tant que membres des organes directeurs des Coparrainants il leur incombe également d'assurer cette cohérence ;

9.8 fait siennes les stratégies et démarches qui figurent dans le Budget-plan de travail intégré 2006-2007, en particulier l'importance accordée à l'appui aux pays pour qu'ils puissent élargir leur riposte nationale à l'épidémie de SIDA ;

9.9 conscient de ce que certaines régions ou sous-régions portent une part disproportionnée de la charge morbide du SIDA, souvent aggravée, comme c'est le cas de l'Afrique subsaharienne, par des taux très élevés de pauvreté, et soulignant l'importance d'allouer des fonds pour tenir compte de cette situation, demande au Secrétariat de l'ONUSIDA de préparer un tableau supplémentaire dans le Budget-plan de travail intégré qui montre plus clairement la répartition régionale des ressources ;

9.10 prie le Secrétariat de l'ONUSIDA d'examiner des voies et moyens de rendre le Budget-plan de travail intégré plus souple, y compris la possibilité d'établir des provisions pour imprévus et un examen à mi-parcours, et de les proposer au Conseil de Coordination du Programme à sa dix-huitième réunion ;

9.11 approuve le budget de base de US\$ 320,5 millions et la répartition proposée de ces ressources comme suit: US\$ 120,7 millions pour les coparrainants, US\$ 115,4 millions pour le Secrétariat et US\$ 84,4 millions pour les activités interinstitutions ;

9.12 demande instamment à tous les pays de financer pleinement le Budget-plan de travail intégré 2006-2007 conformément au principe du partage des obligations.

Point 5 de l'ordre du jour : Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA 2006-2010

10. Reconnaissant l'importance de renforcer l'engagement et d'élargir l'action du système des Nations Unies dans sa riposte au SIDA, le Conseil de Coordination du Programme:

10.1 se félicite des efforts déployés par les organisations du système des Nations Unies pour continuer à oeuvrer en tant que système dans un même cadre, conformément aux objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux qui figurent dans les Objectifs du Millénaire pour le développement et la Déclaration d'engagement sur le VIH/SIDA, et demande instamment au système des Nations Unies de faire montre de davantage de progrès eu égard aux objectifs d'harmonisation et de coordination ;

10.2 est très satisfait des progrès réalisés par les Coparrainants, d'autres organisations du système des Nations Unies et le Secrétariat de l'ONUSIDA dans l'élaboration du Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA 2006-2010 ;

10.3 prie les organisations du système des Nations Unies de placer la lutte contre le SIDA au coeur de leurs plans et programmes mondiaux, régionaux et nationaux avec des mécanismes concrets pour le suivi et l'évaluation, d'enjoindre à leurs bureaux de pays d'appuyer les programmes nationaux, et de proposer à leurs organes directeurs de traiter de la lutte contre le SIDA dans le contexte du Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA 2006-2010 ;

10.4 approuve l'intention du Directeur exécutif de faire le point sur le Cadre stratégique du système des Nations Unies sur le VIH et le SIDA 2006-2010 compte tenu des efforts en cours de réforme des Nations Unies (p. ex., l'Examen triennal complet des activités opérationnelles) et la mise en oeuvre actuelle des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

Point 6.1 de l'ordre du jour : Progrès de la mise en œuvre des «Trois Principes»

11. Le Conseil de Coordination du Programme prenant note des progrès réalisés dans la mise en application des «Trois Principes» :

11.1 prie l'ONUSIDA de continuer à assumer le rôle de chef de file en ce qui concerne le renforcement des capacités et l'appui politique à la mise en œuvre des «Trois Principes» dans les pays, compte tenu des recommandations formulées dans le rapport de la Cellule mondiale de réflexion, moyennant la mise au point d'outils et de lignes directrices ainsi que de mécanismes de suivi et évaluation, pour renforcer les autorités nationales et la participation dans les pays des parties prenantes y compris de la société civile ;

11.2 reconnaît que la mise en œuvre durable des «Trois Principes» est loin d'être acquise et qu'à l'horizon se profile l'examen que fera en 2006 l'Assemblée générale de la Déclaration d'engagement des Nations Unies sur le VIH/SIDA, et demande à l'ONUSIDA de préconiser une plus grande harmonisation des systèmes mondiaux de suivi et d'évaluation et leur conformité aux systèmes des pays.

Point 6.2 de l'ordre du jour : Informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et mise à jour financière au 31 mars 2005

12. Prenant note des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2004-2005 et la mise à jour financière au 31 mars 2005, le Conseil de Coordination du Programme:

12.1 fait sienne la proposition du Directeur exécutif d'utiliser le solde escompté à la fin de 2005 ;

12.2 incite les gouvernements donateurs et d'autres à débloquer sans tarder, s'ils ne l'ont déjà fait, leurs contributions au Budget-plan de travail intégré 2004-2005.

Point 7 de l'ordre du jour : Prochaine réunion du CCP

13. Le Conseil de Coordination du Programme confirme à nouveau la décision prise lors de sa quatorzième réunion de tenir sa dix-huitième réunion les 27 et 28 juin 2006 à Genève. Le Bureau et le Secrétariat pourraient, en gardant à l'esprit la longueur de l'ordre du jour et les incidences financières, prolonger la réunion d'une journée.

Point 8 de l'ordre du jour : Autres questions

14. Le Conseil de Coordination du Programme note que le point de l'ordre du jour sur le SIDA et la sécurité a été supprimé et note également que le Directeur exécutif de l'ONUSIDA s'est engagé à inclure ce point aussitôt que possible dans l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil de Coordination du Programme.

Point 9 de l'ordre du jour : Adoption des décisions, recommandations et conclusions

15. Le Conseil de Coordination du Programme adopte les décisions, recommandations et conclusions de sa dix-septième réunion.

ANNEXE III



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Dix-septième réunion
27-29 juin 2005

List of participants / Liste des participants

I. MEMBERS / MEMBRES

Australia – Australie

Mr Philippe Allen
Director, HIV/AIDS Task Force
AusAID House
62 Northbaume Ave.
Canberra ACT

Tel.: +61 2 6206 4283
E-mail: phillipe_allen@ausaid.gov.au

Mr Geoff Adlide
Counsellor (Development)
Permanent Mission of Australia
2 Chemins de Fins
1211 Geneva

Tel.: +41 22 799 9108
Fax: +41 22 799 9190
E-mail: geoff.adlide@dfat.gov.au

Bahamas

Dr Perry Gomez
National AIDS Programme
Royal Victoria Gardens
Nassau

Tel.: +1 242 322 2839
Fax: +1 242 356 2893

Brazil – Brésil

H.E. Mr Humberto Costa
Ministro da Saúde
Ministério da Saúde
Gabinete do Ministro
Esplanada dos Ministerios
Bl. G - 5º andar
70058-900 Brasília DF

Tel.: +55 61 224 5269
Fax: +55 61 225 9632

Mr Luiz Felipe de Seixas Corrêa
Permanent Representative
Permanent Mission of Brazil
71, Ave. Louis-Casaï
1216 Cointrin

Tel.: +41 22 929 0920
Fax: +41 22 788 2506
E-mail: luiz.seixas@ties.itu.int

Mrs Mariângela Simão
Technical Advisor
International Cooperation Unit
National Programme on HIV/AIDS
Ministry of Health
SEPN, 511 Bloco "C" Asa Norte
70.750-920 Brasilia

Tel.: +55 61 448 8130
Fax: +55 61 448 8019
E-mail: mariangela.simao@aims.gov.br

Mr Carlos Antonio da Rocha Paranhos
Alternate Permanent Representative
Permanent Mission of Brazil
71, Ave. Louis-Casaï
1216 Cointrin

Tel.: +41 22 929 0969
Fax: +41 22 788 2506
E-mail: carlos.paranhos@ties.itu.int

Mr Antonio Carlos do Nascimento Pedro
Minister-Counsellor
Permanent Mission of Brazil
71, Ave. Louis-Casaï
1216 Cointrin

Tel.: +41 22 929 0903
Fax: +41 22 788 2506
E-mail: antonio.pedro@ties.itu.int

Mr Jarbas Barbosa
Secretary of Health Surveillance
Ministry of Health
Brasília

Tel.: +41 22 929 0900

Mr Santiago Alcazar
Head of the International Affairs Dept.
Esplanada dos Ministerios
Bl. G - 5º andar
70058-900 Brasília

Tel.: +41 22 929 0900

Mr Pedro Chequer
Director, National Programme on HIV/AIDS
Ministry of Health
SEPN, 511 Bloco "C" Asa Norte
70.750-920 Brasilia

Tel.: +55 61 4488004-06
Fax: + 55 61 4488224
E-mail: pchequer@aims.gov.br

Mr Laércio Delgado
Special Adviser
Ministry of Health
Brasilia

Mr Pedro Marcos de Castro Saldanha
Second Secretary
Permanent Mission of Brazil
71, Ave. Louis-Casaï
1216 Cointrin

Tel.: +41 22 929 0955
Fax: +41 22 788 2506
E-mail: pedro.saldanha@ties.itu.int

Mrs Henriette Ahrens
Technical Adviser
Ministry of Health
Brasilia

Mr Jorge Francisco Kell
Technical Adviser
Ministry of Health
Brasilia

Mrs Claudia Barbosa
Second Secretary
Permanent Mission of Brazil
71, Ave. Louis-Casaï
1216 Cointrin

Tel.: +41 22 929 0900
Fax: +41 22 788 2506
E-mail: claudia.babosa@ties.itu.int

Mr Carlos Passarelli
Tecnical Adviser
Ministry of Health
Brasiia

Cape Verde – Cap Vert

Dr Belarmino Monteiro Silva
Chargé d’Affaires
Mission permanente de la République
du Cap Vert
Avenue Blanc 47
1202 Geneva

Tel.: +41 22 731 3336
Fax: +41 22 731 3540
E-mail: cap.vert@bluewin.ch

China – Chine

Dr Qingdong Qi
Assistant Director General
The Ministry of Health
Department of International Cooperation
No. 1 Xizhimenwainanlu
Xicheng District
Beijing 100044

Tel.: +86 10 687 92506
Fax: +86 10 687 92279
E-mail: huaidong.du@wur.nl

Dr Xinhua Sun
Director
Department of Disease Control
The Ministry of Health
No. 1 Xizhimenwainanlu
Xicheng District
Beijing 100044

Tel.: +86 10 687 92506
Fax: +86 10 687 92279
E-mail: sunxh@moh.gov.cn

Ms Hongmei Deng
Counsellor
Permanent Mission of the People’s
Republic of China
Chemin de Surville 11
1213 Petit-Lancy, Geneva

Tel.: +41 22 879 5638
Fax: +41 22 793 7014
E-mail: deng_hongmei@mfa.gov.cn

Mr Ze Zhang
Attaché
Permanent Mission of the People's
Republic of China
Chemin de Surville 11
1213 Petit-Lancy, Geneva

Tel.: +41 22 879 5695
Fax: +41 22 793 7014
E-mail: zhang_ze@mfa.gov.cn

Côte d'Ivoire

Dr Joséphine Diabaté
Inspecteur
Ministère de la Lutte contre le SIDA
Abidjan

Tel.: +225 20 210 728
Fax: +225 20 338 077
E-mail: jconombro@hotmail.com

Dr Evelyne Amangoua-Ehua
Directeur de la Coordination et des Appuis
Techniques
Ministère de la Lutte contre le SIDA
Abidjan

S.E. Claude Beke Dassys
Ambassador
Mission permanente de la
République de Côte d'Ivoire
Route de Ferney 149h
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 731 8821
Fax: +41 22 731 8817
E-mail: mission.cote-divoire@ties.itu.int

M. Jérôme Klôh Wéya
Premier Conseiller
Mission permanente de la
République de Côte d'Ivoire
Route de Ferney 149h
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 731 8821
Fax: +41 22 731 8817
E-mail: mission.cote-divoire@ties.itu.int

Czech Republic – République tchèque

Dr Jedlicka Jaroslava
National AIDS Programme Manager
National Institute of Public Health
NIPH, Srobarova 48
100 42 Prague 10

Tel.: +420 2 6708 2650
Fax: +420 2 6708 2532
E-mail: jaroslav.jedlicka@szu.cz

Mr Martin Bouček
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of Czech Republic
Chemin Louis Dunant 17
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 910 3780
Fax: +41 22 740 3662
E-mail: mission.geneva@embassy.mzv.cz

Finland – Finlande

Ms Merja Saarinen
Ministerial Counsellor
Ministry of Social Affairs and Health
Sesicali-ja Terveysministerio
Meritullinkatu 8
PL 33
00023 Valtioneuvosto

Tel.: +358 9 160 74030
Fax: +358 9 160 73809
E-mail: merja.saarinen@stm.fi

Mr Mika Salminen
Laboratory Director
National Public Health Institute
Mannerheimintie 166
00300 Helsinki

Tel.: +358 9 4744 8454
Fax: +358 9 4744 8468
E-mail: mika.salminen@ktl.fi

Ms Hannele Tanhua
Senior Adviser
Ministry of Social Affairs and Health
Soiaali- ja Terveysministerio
Meritullinkatu 8,
PL 33
00023 Valtioneuvosto

Tel.: +358 9 160 74139
Fax: +358 9 160 73296
E-mail: hannele.tanhua@stm.fi

Mr Matti Jaskari
Counsellor
Ministry of Foreign Affairs
Katajanokanlaituri 3
PL 176
00161 Helsinki

Tel.: +358 9 160 56232
Fax: +358 9 160 56202
E-mail: matti.jaskari@formin.fi

Ms Gisela Blumenthal
Adviser
Ministry of Foreign Affairs
Katajanokanlaituri 3
PL 176
00161 Helsinki

Tel.: +358 9 160 56437
Fax: +358 9 160 56470
E-mail: Gisela.blumenthal@formin.fi

Ms Salla Sammalkivi
Second Secretary
Permanent Mission of Finland
1, rue de Pré-de-la-Bischette
CP 198
1211 Geneva

Tel.: +41 22 919 4244
Fax: +41 22 740 0287
E-mail: salla.sammalkivi@formin.fi

France

Pr Michel Kazatchkine
Ambassadeur chargé du SIDA et
des Maladies transmissibles
Ministère des Affaires étrangères
20 rue Monsieur
75007 Paris

Tel.: +33 1 53946023
Fax: +33 1 53946001
E-mail: michel.kazatchkine@anrs.fr

Mme France Auer
Conseiller
Mission Permanente de la France
Villa "Les Ormeaux" Route de Pregny 36
1292 Chambésy

Tel.: +41 22 7589111
Fax: +41 22 7589137
E-mail: france.auer@diplomatie.gouv.fr

Ms Madeleine le Loup
Chargée de Mission
Ministère de la Santé et des solidarités
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Tel.: +33 405 65198
Fax: +33 405 67360
E-mail: madeleine.leloup@sante.gouv.fr

Dr Christian Boulais
Direction du Développement et de la
Coopération technique
Ministère des Affaires étrangères
208 rue Monsieur
75007 Paris

Tel.: +33 1 53693185

M. Guillaume Delvallee
Direction des Nations Unies
et des Organisations Internationales
Ministère des Affaires étrangères
208 Rue Monsieur
75007 Paris

Mme Audrey Le Guevel
Deuxième Secrétaire
Mission Permanente de la France
Villa "Les Ormeaux"
Route de Pregny 36
1292 Chambésy

Tel.: +41 22 758 9111
Fax: +41 22 758 9137

M. Jean-François Connan
Mission Permanente de la France
Villa "Les Ormeaux"
Route de Pregny 36
1292 Chambésy

Guatemala

Licda. Annelise Hirschmann de Salazar
Directora del Programa Nacional de SIDA
9a. Avenida 14-65, Zona 1
Guatemala City

Tel.: +502 2220 8634-6
Fax: +502 2220 8634-6
E-mail: annie_salazar@yahoo.com

Ms Stephanie Hochstetter Skinner-Klee
Counsellor
Permanent Mission of Guatemala
Chemin de Sous-Bois 21
1202 Geneva

Tel.: +41 22 734 5573
Fax: +41 22 733 1429
E-mail: mission.guatemala@ties.itu.int

India – Inde

Dr Shahabuddin Yagoob Quraishi
Special Secretary (Health)
National AIDS Control Organization
9th Floor, Chandralok Building
36 Janpath, New Delhi 110001

Tel.: +91 11 23325 331
Fax: +91 11 2306 3793
E-mail: ssdg@nacoindia.org

Mr Bebabrata Saha
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of India
9, rue du Valais
1202 Geneva

Tel.: +41 22 906 8686
Fax: +41 22 906 8696
E-mail: mission.india@ties.itu.int

Mr Arun Kumar Chatterjee
First Secretary
Permanent Mission of India
9, rue du Valais
1202 Geneva

Tel.: +41 22 906 8686
Fax: +41 22 906 8696
E-mail: mission.india@ties.itu.int

Japan – Japon

Dr Yasutaka Iwasaki
Director, International Cooperation Office
International Affairs Division
Minister's Secretariat
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2, Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916

Mr Ichiro Fujisaki
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Mission of Japan
Chemins de Fins 3
1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 717 3111
Fax: +41 22 788 3811
E-mail: mission@ge-japan.ch

Dr Hajime Inoue
Deputy Director
International Affairs Division
Minister's Secretariat
Ministry of Health, Labour and Welfare
1-2-2, Kasumigaseki
Chiyoda-ku
Tokyo 100-8916

Tel.: +81 3 3595 2403
Fax: +81 3 3501 2532
E-mail: inoue-hajime@mhlw.gov.jp

Dr Yasuo Sigiura
Expert Service Division
Bureau of International Cooperation
International Medical Center of Japan
1-21-1 Toyama, Shinjuku-ku
Tokyo 162 8655

Tel.: +81 3 3202 7181
Fax: +81 3 3202 8066
E-mail: sigiura@laotel.com

Ms Takako Tsujisaka
First Secretary
Permanent Mission of Japan
Chemins de Fins 3
1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 717 3111
Fax: +41 22 788 3811
E-mail: takako.tsujisaka@ge-japan.ch

Kenya

Mrs Charity Ngilu
Minister of Health
Ministry of Health
P.O. Box 30016
Nairobi

Tel.: +254 20 248 551
Fax: +254 20 248 552
E-mail: ckngilu@iconnect.co.ke

Dr Patrick Gakuru
Head, Strategic Planning Division
National AIDS Control Council
The Chancery, Valley Road
P.O. Box 61307
Nairobi

Tel.: +254 020 2711261 / 271544
Fax: +254 020 2711072 / 2711231
E-mail: wgakuru@nacc.or.ke

Ms Lena Nyambu
First Secretary
Permanent Mission of Kenya
1-3 Avenue de la Paix
1202 Geneva

Tel.: +41 22 906 4050
Fax: +41 22 731 2905
E-mail: nonghoi@yahoo.com

Libya – Libye

Mr Abdurhman Benomran
Minister Plenipotentiary
Permanent Mission of Libyan Arab
Jamahiriya in Geneva
25 rue de Richemont
1202 Geneva

Tel.: +41 22 959 8900
Fax: +41 22 959 8910
E-mail: mission.libya@bluewin.ch

Myanmar

Dr Kyi Soe
Director General
Department of Health Planning
Ministry of Health
27, Pyidaungsu Yeiktha Road
Dagon Township
P.O. Box 11191
Yangon

Tel.: +95 1 229 299/229 022/210 618
Fax: +95 1 210 652
E-mail: ihdmoh@mptmail.net.mn

Dr Min Thwe
Program Manager
National AIDS Control Program
Department of Health
89 Upper Pansodan St.
Mingala Taung Hyunt
Yangon

Tel.: +95 1 251973
Fax: +95 1 210652
E-mail: thwe@mptmail.net.mm

Nepal – Népal

Mr Gopal Bahadur Thapa
Minister Counsellor
Permanent Mission of Nepal
Rue de la Servette 81
1202 Geneva

Tel.: +41 22 733 2600
Fax: +41 22 733 2722
E-mail: mission.nepal@bluewin.ch

Netherlands – Pays-Bas

Mr Ian M. de Jong
Ambassador
Permanent Mission of the Netherlands
Avenue Giuseppe-Motta 31-33
Case Postale
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 748 1800
Fax: +41 22 748 1818
E-mail: mission.netherlands@ties.itu.int

Mrs Aagje Papineau-Salm
Senior Adviser
Coordination Task Force AIDS
Ministry of Foreign Affairs
2500 EB Den Haag

Tel.: +31 70 348 5991
Fax: +31 70 348 5366
E-mail: aa.papineau-salm@minbuza.nl

Mrs Henriëtte van Gulik
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Mrs Barbara Blommerde
Senior Adviser
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Mrs Barbara Rietbroek
First Secretary
Ministry of Foreign Affairs
The Hague

Ms Dieneke ter Huurne
Sharenet/ Trainee
Mauritskode 93
1090 HA Amsterdam

Tel.: +31 20 568 8202
Fax: +31 20 568 8444
E-mail: dieneke-ter.huurne@minbuza.nl

Russian Federation – Fédération de Russie

Dr Alexandr Goliusov
Head of Department on HIV/AIDS Prevention
Federal Supervisory Service for Consumer
Rights Protection and Human Welfare
Vadkovskiy per, 15,
Moscow

Tel.: +7 095 973 1393
Fax: +7 095 973 1519

Dr Anatoly Pavlov
Counsellor
Permanent Mission of Russia
15, avenue de la Paix
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 733 1870
Fax: +41 22 734 4044
E-mail: Pavlov.anatoly@freesurf.ch

Mr Maxim Kochetkov
Attaché
Permanent Mission of Russia
15, Avenue de la Paix
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 733 1870
Fax: +41 22 734 4044
E-mail: kchmx@mail.ru

Swaziland

Dr Derek von Wissell
Director
National Emergency Response Council on
HIV/AIDS (NERCHA)
P.O. Box 1987
Mbabane

Tel.: +268 404 1708/3, 1720/6
Fax: +268 404 1692
E-mail: dvwi@nercha.org.sz

Sweden – Suède

Mr Lennarth Hjelmåker
Ambassador, HIV/AIDS
Gustav Adolfs Torg 1
10339 Stockholm

Tel.: +46 8 405 1701
Fax: +46 8 698 5000
E-mail: lennarth.hjelmaker@foreign.ministry.se

Ms Lena Ekroth
Acting Head, HIV/AIDS Secretariat
Sida
105 25 Stockholm

Tel.: +46 8 698 4078
E-mail: lana.ekroth@sida.se

Ms Harriet Pedersen
First Secretary
Permanent Mission of Sweden
82 rue de Lausanne
1202 Geneva

Tel.: +41 22 908 0800
Fax: +41 22 908 0810
E-mail: harriet.pedersen@foreign.ministry.se

**United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland –
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

Mr Gareth Thomas
Parliamentary Under Secretary of State
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE

Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019
E-mail: pspuss@dfid.gov.uk

H.E. Mr Nicolas Thorne
Ambassador
Permanent Mission of the United
Kingdom
Rue de Vermont 37-39
1211 Geneva

Tel.: +41 22 918 2300
Fax: +41 22 918 2323
E-mail: Nick.Thorne@fco.gov.uk

Ms Carole Presern
Counsellor (Development/Specialized
Agencies)
Permanent Mission of the United Kingdom
Rue de Vermont 37-39
1211 Geneva

Tel.: +41 22 918 2370
Fax: +41 22 918 2444
E-mail: carole.presern@fco.gov.uk

Ms Sandra Baldwin
Head of Specialized Agencies/UNCD
Department for International Development
London, SW1E 5HE

Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019
E-mail: s-baldwin@dfid.gov.uk

Mr Benedict Green
Manager, Institutional Relations/UNCD
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE

Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019
E-mail: b-green@dfid.gov.uk

Ms Lesley Reid
Programme Officer, UNCD
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE

Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019
E-mail: l-reid@dfid.gov.uk

Ms Robin Gorna
HIV/AIDS Adviser & Team Leader
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE
Tel.: +44 20 70230824
Fax: +44 20 70230428
E-mail: R-gorna@dfid.gov.uk

Mr Benedict David
Health Adviser, Global AIDS Policy Team
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE
Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019

Ms Alison Cochrane
Personal Secretary to the Parliamentary
Under Secretary of State
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE
Tel.: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0019

Ms Sarah White
Assistant Private Secretary to the
Parliamentary Under Secretary of State
Department for International Development
1 Palace Street
London, SW1E 5HE
Tel.: +44 207 023 0198
Fax: +44 207 023 0831
E-mail: pspuss@dfid.gov.uk

Mr Hilary Thomas
Attaché
Permanent Mission of the United Kingdom
Rue de Vermont 37-39
1211 Geneva
Tel.: +41 22 918 2300
Fax: +41 22 918 2333
E-mail: hilary.thomas@fco.gov.uk

United States of America – Etats-Unis d'Amérique

Ambassador Randall Tobias
Global AIDS Coordinator
US Department of State
SA-29 2nd Floor, 2201 C Street
20522-2920 Washington, D.C.
Tel.: +1 202 6632440
Fax: +1 202 6632979
E-mail: tobiasrl@state.gov

Mr Kent Hill
Acting Assistant Administrator/USAID
GH/AA Rm. 3 06-004
RRB Pennsylvania Avenue, NW
205223 Washington, D.C.
Tel.: +1 202 712 1184
Fax: +1 202 216 3822
E-mail: khill@usaid.gov

Mr Victor Barbiero
Chief, Implementation Support Division
USAID HIV/AIDS Bureau for Global Health
Ronald Reagan Building Room 5.10.51
1300 Pennsylvania Avenue, N.W.
20523-3700 Washington D.C.
Tel.: +1 202 712 0683
Fax: +1 202 216 3409
E-mail: vbarbiero@usaid.gov

Mr David Hohman
Health Attaché
Permanent Mission of the United States
Route de Pregny 11
1292 Chambésy
Tel.: +41 22 749 4623
Fax: +41 22 749 4717
E-mail: hohmande@state.gov

Mr Alex Hammond
Office of the Global AIDS Coordinator
US Department of State
SA-29 2nd Floor, 2201 C Street
20522-2920 Washington, D.C.

Ms Frances Marine
Office of the Global AIDS Coordinator
US Department of State
SA-29 2nd Floor, 2201 C Street
20522-2920 Washington, D.C.

E-mail: tobiasrl@state.gov

Cosponsoring Organizations – Organismes coparrainants

Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Ms Daisy Dell
Deputy Director
BP 2500
1211 Geneva

Tel.: +41 22 739 8654
E-mail: dell@unhcr.ch

Mr Paul Spiegel
Senior HIV/AIDS Technical Officer
Technical Support Section – HQTS01
94, rue de Montbrillant
1202 Geneva

Tel.: +41 22 739 8289
Fax: +41 22 739 7371
E-mail: Spiegel@unhcr.ch

Marian Schilperoord
Technical Officer HIV/AIDS
94, rue de Montbrillant
1202 Geneva

Tel.: +41 22 739 8315
Fax: +41 22 739 7366
E-mail: schilpem@unhcr.ch

United Nations Children's Fund (UNICEF)
– Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Dr Doreen Mulenga
Senior Advisor HIV/AIDS
3 UN Plaza
New York 10017, N.Y.
United States of America

Tel.: +1 212 326 7369
Fax: +1 212 303 7954
E-mail: dmulenga@unicef.org

Ms Thilly De Bodt
Project Officer HIV/AIDS
3 UN Plaza
New York 10017, N.Y.
United States of America

Tel.: +1 212 326 7453
Fax: +1 212 303 7954
E-mail: tdbodt@unicef.org

Ms Maria Calivis
Regional Director
Palais des Nations
1211 Geneva 10

Tel.: +41 22 909 55 02
Fax: +41 22 909 59 09
E-mail: mcalivis@unicef.org

Mr Tony Lisle
HIV/AIDS Advisor
UNICEF Regional Office
Palais des Nations
1211 Geneva 10

Tel.: +41 22 909 5540
E-mail: tlisle@unicef.org

World Food Programme (WFP)
– Programme alimentaire mondial (PAM)

Ms Robin Jackson
Chief, HIV/AIDS Service
Via C.G. Viola, 68/70
Parco de Medici
00148 Rome
Italy

Tel.: +39 06 6513 2562
Fax: +39 06 6513 2873
E-mail: robin.jackson@wfp.org

United Nations Development Programme (UNDP)
– Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Mr El Hadj Sy
Director, HIV/AIDS Group
Bureau for Development Policy (BDP)
304 East 45th Street
Room FF-1028
New York, NY 10017
United States of America

Tel.: +1 212 906 6489
Fax: +1 212 906 5023/5857
E-mail: elhadj.sy@undp.org

United Nations Population Fund (UNFPA)
– Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)

Mr Kunio Waki
Deputy Executive Director
UNDG Programme Group
The News Building 220 East 42nd Street
10017 New York
United States of America

Tel.: +1 212 297 5114
Fax: +1 212 297 4911
E-mail: waki@unfpa.org

Mr Steve Kraus
Chief, HIV/AIDS Branch, TSD
220 E. 42nd Street
New York, N.Y. 10017
United States of America

Tel.: +1 212 297 5256
Fax: +1 212 297 4915
E-mail: Kraus@unfpa.org

Mrs Elisabeth Benomar
Technical Specialist
220 E. 42nd Street
New York, N.Y. 10017
United States of America

Tel.: +1 212 297 5249
Fax: +1 212 297 4915
E-mail: benomar@unfpa.org

Mr Erik Palstra
11 Chemin des Anémones
1219 Châtelaine, Geneva
Switzerland

United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)
– Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)

Mr Antonio Maria Costa
Executive Director
Vienna International Centre
P.O. Box 500
1400 Vienna
Austria
Tel.: +43 1 260 60 5001/2
Fax: +43 1 260 60 5819/7
E-mail: antonio.maria.costa@unodc.org

Mr Rob Boone
Chief, Human Security Branch (HSB)
Vienna International Centre
P.O. Box 500
1400 Vienna
Austria
Tel.: +43 1 260 60 42 29
Fax: +43 1 260 60 67 08
E-mail: rob.boone@unodc.org

Mr Christian Kroll
Senior Expert, HIV/AIDS Unit
Global Challenges Section, UNODC
Vienna International Centre
P.O. Box 500
1400 Vienna
Austria
Tel.: +43 1 260 60 5143
Fax: +43 1 260 60 7543
E-mail: christian.kroll@unodc.org

Ms Sylvie Bertrand
Expert/UNODC
Vienna International Centre
P.O. Box 500
1400 Vienna
Austria
Tel.: +43 260 60 5301
Fax: +43 260 60 75301
E-mail: sylvie.bertrand@unodc.org

International Labour Office (ILO) – Bureau international du Travail (BIT)

Dr Sophia Kisting
Director/Global Coordinator
ILO/AIDS Global Programme on HIV/AIDS
and the World of Work
4, route des Morillons
1211 Geneva 22
Switzerland
Tel.: +41 22 799 7668
Fax: +41 22 799 6349
E-mail: kisting@ilo.org

Mr Assane Diop
Executive Director
International Labour Office
4, route des Morillons
1211 Geneva 22
Tel.: +41 22 799 6140
Fax: +41 22 799 6157
E-mail: diop@ilo.org

Dr Benjamin Alli
Director, a.i.
Programme on HIV/AIDS and the World of Work
4, route des Morillons
1211 Geneva 22
Tel.: +41 22 799 7079
Fax: +41 22 799 6349
E-mail: alli@ilo.org

Ms Claire Mulanga
Senior Technical Specialist
ILO/AIDS Global Programme on HIV/AIDS
and the World of Work
4, route des Morillons
1211 Geneva 22
Tel.: +41 22 799 8227
Fax: +41 22 799 6349
E-mail: mulanga@ilo.org

Dr Odile Frank
Senior Research and Policy Adviser
ILO/AIDS Global Programme on HIV/AIDS
and the World of Work
4, route des Morillons
1211 Geneva 22

Tel.: +41 22 799 6827
Fax: +41 22 799 6349
E-mail: frank@ilo.org

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
– Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Mr Gudmund Hernes
HIV/AIDS Global Coordinator
IIEP
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
France

Tel.: +33 1 4503 7710
Fax: +33 1 4072 8781
E-mail: g.hernes@iiep.unesco.org

Mr Christopher Castle
Focal Point for HIV/AIDS
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
France

Tel.: +33 1 4503 7788
Fax: +33 1 4072 8366
E-mail: c.castle@iiep.unesco.org

Mrs Renu Chahil-Graf
Principal Adviser
Global Initiative on HIV/AIDS & Education
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
France

Tel.: +33 1 4503 7704
Fax: +33 1 4072 8366
E-mail: r.chahil@iiep.unesco.org

Mr Olivier Nay
Principal Adviser
Global Initiative on HIV/AIDS & Education
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris
France

Tel.: +33 1 4503 7827
Fax: +33 1 4072 8366
E-mail: o.nay@iiep.unesco.org

World Health Organization (WHO) – Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Dr Jack Chow
Assistant Director-General
HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 2394
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: chowj@who.int

Dr Isabelle de Zoysa
Senior Adviser
Family and Community Health
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 3377
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: dezoysa@who.int

Dr Gottfried Hirschall
Coordinator, Partnerships, External Relations
and Communications, HIV/AIDS Department
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 2915
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: hirschallg@who.int

Dr Jim Kim
Director
HIV/AIDS Department
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 3901
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: jimkim@who.int

Dr Kerry Kutch
External Relations Officer
Partnerships, External Relations and
Communications, HIV Department
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 2191
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: kutchk@who.int

Mr Alex Ross
Senior Adviser to the
Assistant Director-General/HTM
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 1982
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: rossa@who.int

Dr Lars Tillfors
External Relations Officer
Governance Department
20, avenue Appia
CH-1211 Geneva 27

Tel.: +41 22 791 2739
Fax: +41 22 791 3111
E-mail: tillforsl@who.int

The World Bank – Banque mondiale

Dr Debrework Zewdie
Director, Global HIV/AIDS Program
Human Development Network
1818 H Street, NW
Washington, D.C. 20433
United States of America

Tel.: +1 202 473 9414
Fax: +1 202 522 1252
E-mail: dzewdie@worldbank.org

Ms Elizabeth Mziray
Operations Analyst
Global HIV/AIDS Program
1818 H Street, NW
Washington, D.C. 20433
United States of America

Tel.: +1 202 458 7036
Fax: +1 202 522 1252
E-mail: emziray@worldbank.org

Ms Jody Kusek
Lead Monitoring & Evaluation Specialist
1818 H Street, NW
Washington, D.C. 20433
United States of America

Tel.: +1 202 458 4728
Fax: +1 202 522 1252
E-mail: jkusek@worldbank.org

**Representatives of Nongovernmental Organizations/People Living with HIV/AIDS
– Représentants des Organisations non gouvernementales/Personnes vivant
avec le VIH/SIDA**

Africa – Afrique

Journalists Against AIDS (JAAIDS)
Mr Omololu Falobi
Programme Director
44 B Ijaye Road
Lagos, Nigeria

Tel.: +234 1 773 1457
Fax: +234 1 812 8565
E-mail: omololu@nigeria-aids.org

Kenya Network of Women with AIDS
Ms Asunta Wagura
Executive Director
City Gate House, 2nd Floor
Muranga Road
P.O. Box 10001
00100 Nairobi
Kenya

Tel.: +254 020 676 66 77/
+254 721 38 69 21
Fax: +254 020 676 09 70
E-mail: kenwa@wananchi.com

Asia & Pacific – Asie et Pacifique

AMAL Human Development Network
Mr Imran Rizvi
H#7, St. 62, G-6/4, Islamabad
Pakistan

Tel.: +92 51 2824930, 2827774, 2824155
Fax: +92 51 227 24 91
E-mail: mails@amal-hdn.org

Asia Pacific Network of People Living with
HIV and AIDS
HIV/AIDS (APN+)
Ms Rachel Ong
1701 One Pacific Place
140 Sukhumvit Road
Bangkok 10110
Thailand

Tel.: +86 10 63296111
Fax: +86 10 632 96911
E-mail: Rachel.ong.pcb@gmail.com

Europe

AIDS Infoshare
Dr Elena Peryshkina
Director
1st Dorozhniy proezd, 9/10 of 350
Moscow 117545
Russian Federation

Tel.: +7 095 382 62 32/382 8822
Fax: +7 095 382 88 22/382 6640
E-mail: alena@infoshare.ru

International Community of Women
Living with HIV/AIDS (ICW)
Ms Promise Mthembu
Sexual and Reproductive Rights
23 Albers Road, Highlands Hills
Pinetown 3610, Durban, SA

Tel.: +44 207 704 8070
Fax: +44 207 704 8070
E-mail: pmthembu@icw.org

Latin America/Caribbean – Amérique latine/Caraïbes

Red Latinoamericana de Personas
Viviendo con el VIH/SIDA (RED LA+)
Mr Luis Leiva
Hatillo 4, Acera 4, Casa 114
43 1300 Hatukki
San José, Costa Rica

Tel.: +506 835 52 35
Fax: +506 219 19 19
E-mail: luasovih@racsa.co.cr

Network of Sex Work Projects (NSW)
Ms Otilia Silva Leite
Executive Director
Rua Santo Amaro, 129 Gloria
Rio de Janeiro RJ 22211-230

Tel.: +5521 2224 3532
Fax: +5521 2242 3713
E-mail: davida@davida.org.br

North America – Amérique du Nord

African Services Committee
Ms Kim Nichols
Co-Executive Director
429 West 127th Street
New York, N.Y. 10027
USA

Tel.: +1 212 222 3882
Fax: +1 212 222 7067
E-mail: kimn@africanservices.org

Health GAP (Global Access Project)
Mr T. Richard Corcoran
197 Columbia Street
Brooklyn, New York 11231
USA

Tel.: +1 917 548 9595
Fax: +1 718 522 9036
E-mail: trc_healthgap@msn.com

II. OBSERVERS / OBSERVATEURS

Member States – Etats membres

Algeria – Algérie

Ms Dalal Soltani
Diplomatic Secretary
Route de Lausanne 308
1293 Bellevue

Tel.: +41 22 959 8484
Fax: +41 22 774 3049
E-mail: mission.algerie@mission-algerie.ch

Angola

Mr Eduardo Neto Sanguve
First Secretary
Permanent Mission of Angola
Rue de Lausanne 45-47
1201 Geneva

Tel.: +41 22 732 3060
Fax: +41 22 732 3072
E-mail: ambmission.angola@worldcom.ch

Dr Sandra Neto de Miranda
Assistant for Health
Permanent Mission of Angola
Rue de Lausanne 45-47
1201 Geneva

Tel.: +41 22 732 3060
Fax: +41 22 732 3072
E-mail: ambmission.angola@worldcom.ch

Austria – Autriche

Dr Jean-Paul Klein
Expert, infectious Diseases and Immunization
Department III/A/1
Federal Ministry of Health and Women
Radetzkystrasse 2
A-1030 Vienna

Tel.: +43 1 711 00 4103
Fax: +43 1 713 04 1520
E-mail: jean-paul.klein@bmgf.gv.at

Ms Christina Kokkinakis
Deputy Head of Mission
Permanent Mission of Austria
Avenue Giuseppe Motta 35-37
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 748 2048
Fax: +41 22 748 2040
E-mail: genf-ov@bmaa.gv.at

Bangladesh

Mr Mahbub-uz-Zaman
Minister
Permanent Mission of Bangladesh
Rue de Lausanne 65
CH-1202 Geneva

Tel.: +41 22 906 8020/24
Fax: +41 22 906 4616
E-mail: mission.bangladesh@ties.itu.int

Belarus

Mr Andrei Molchan
Counsellor
Permanent Mission of Belarus
Avenue de la Paix 15
1211 Geneva 20

Tel.: +41 22 748 2450
Fax: +41 22 748 2451
E-mail: mission.belarus@ties.itu.int

Belgium – Belgique

Dr Jacques Laruelle
Chargé de Programmes
DGCD – Service public fédéral
des Affaires Etrangères
Rue des Petits Carmes 15
B – 1000 Bruxelles

Tel.: +32 2 519 0752 (06.06)
Fax: +32 2 519 0570
E-mail: jacques.laruelle@diplobel.fed.be

Mr David Maenaut
Representative/Délégué
Flemish Government (Belgium)
Boudewijnlaan 30
1000 Brussels

Tel.: +32 2 553 5150
Fax: +32 2 553 5101
E-mail: david.maenaut@coo.vlaanderen.be

Ms Françoise Gustin
Ambassador for Coordination
of the Fight against AIDS
Permanent Mission of Belgium
Rue de Moillebeau 58
Case postale 473
CH 1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 730 4000
Fax: +41 22 734 5079
E-mail: Geneva@diplobel.be

Benin - Bénin

Mr Yao Amoussou
First Counsellor
Permanent Mission of Benin
36 rue de Lausanne
1207 Geneva

Tel: +41 22 906 8460
Fax: +41 22 906 8461
E-mail: amoussouy2000@yahoo.fr

Burundi

Prof. Charles Nditije
Ministre à la Présidence chargé
de la lutte contre le SIDA
B.P. 1139 Bujumbura

Tel.: +257 244 761
Fax: +257 244 759

Dr Joseph Wakana
Secrétaire Exécutif Permanent du
Conseil national de Lutte contre le SIDA
B.P. 836, Bujumbura

Tel.: +257 245 300
Fax: +257 245 301
E-mail: jwakana@cnilsburundi.org

Cambodia – Cambodge

Mr Phan Peuv
Second Secretary
Permanent Mission of Cambodia
3 Chemin Taverney
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 788 7773
Fax: +41 22 788 7774
E-mail: ppeuv@yahoo.com

Cameroon – Cameroun

Dr Urbain Olanguena Awono
Ministre de la Santé Publique
République du Cameroun
Yaoundé

Tel.: +237 2 220172
Fax: +237 2 220233
E-mail: OLANGUENA@ICCNET.CM

Mr Maurice Fezeu
Permanent Secretary/CNLS
Yaoundé

Tel.: +237 931 4292
E-mail: mauricefe@yahoo.fr

Canada

H.E. Mr Paul Meyer
Ambassador
Permanent Mission of Canada
5, ave. de l'Ariana
1202 Geneva

Tel.: +41 22 919 9200
Fax: +41 22 919 9227
E-mail: paul.meyer@international.gc.ca

Mr Montasser Kamal
Chief, UN Health Institutions Unit
United Nations and Commonwealth Division
Canadian International Development Agency
200 promenade du Portage
Gatineau, Québec

Tel.: +1 819 994 3938
Fax: +1 819 997 6632
E-mail: montasser_kamal@acdi-cida.gc.ca

Ms Brigitte D'Aoust
Senior Program Officer
United Nations and Commonwealth Division
Canadian International Development Agency
200 promenade du Portage
Gatineau, Québec

Tel.: +1 819 994 3934
Fax: +1 819 997 6632
E-mail: brigitte_daoust@acdi-cida.gc.ca

Ms Gail Steckley
Senior HIV/AIDS Advisor
International Issues
Canadian International Development Agency
Room 814A, Brooke Claxton Building 8th floor
Tunney's Pasture 0908A
K1A 0K9 Ottawa

Tel.: +1 819 994 3934
Fax: +1 819 997 6632
E-mail: gail_steckley@hc-sc.gc.ca

Mr Thomas Fetz
Second Secretary
Permanent Mission of Canada
5, ave. de l'Ariana
1202 Geneva

Tel.: +41 22 9199204
Fax: +41 22 9199227
E-mail: thomas.fetz@dfait-maeci.gc.ca

Mr Christopher Armstrong
Senior Advisor, HIV/AIDS
Human Rights, Humanitarian Affairs and
International Women's Equality
Division of Foreign Affairs
125 Sussex Drive
K1A 0G2 Ottawa, Ontario

Tel.: +1 613 9445996
Fax: +1 613 9430606
E-mail: christopher_armstrong@acdi-cida.gc.ca

Ms Amrita Paul
Senior HIV/AIDS Advisor
Canadian International Development Agency
(Policy Branch)
200 promenade du Portage
Gatineau, Quebec K1A 0G4

Tel.: +1 819 934 2374
Fax: +1 819 956 9107
E-mail: amrita_paul@acdi-cida.gc.ca

Denmark – Danemark

Mrs Thea Christiansen
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs
Asiatisk Plads, 2
1448 Copenhagen

Tel.: +45 33 920770
E-mail: thechr@um.dk

Ms Jette Michelsen
Counsellor
Permanent Mission of Denmark
56, rue de Moillebeau
1209 Geneva

Tel.: +41 22 918 0040
Fax: +41 22 918 0066
E-mail: jetmic@um.dk

Dominican Republic (CARICOM Member) – République dominicaine

Mrs Magaly Bello de Kemper
Consejera
Mission Permanente de la République
dominicaine
63, rue de Lausanne
1202 Geneva

Tel.: +41 22 715 3910
Fax: +41 22 7481 0590
E-mail: magaly.bello@rep-dominicana.ch

Ms Angel Almanzar
Director General
National Control Center of Sexually
Transmitted Infections and AIDS' Digecitss
Plaza Metropolitana, J.F. Kennedy Esquina Ortega
Y Gasset, Suite 305
Santo Domingo

Tel.: +809 472 7580
Fax: +809 472 8355
E-mail: director@digecitss.org.do

El Salvador

Mr Ramiro Recinos Trejo
Counsellor
Permanent Mission of El Salvador
65 rue de Lausanne
1202 Geneva

Tel.: +41 22 732 7036
Fax: +41 22 738 4744
E-mail: ramiro.recinos@ties.itu.int

Ethiopia – Ethiopie

Ms Shewawork Amin
Third Secretary
Permanent Mission of Ethiopia
Rue de Moillebeau 56
1211 Geneva

Tel.: +41 22 919 7010
Fax: +41 22 919 7029
E-mail: mission.ethiopia@ties.itu.int

Gabon

Ms Marionette Angone Abena
Counsellor
Permanent Mission of Gabon
Avenue Blanc 47
1202 Geneva

Tel.: +41 22 731 6869
Fax: +41 22 731 6847
E-mail: mission.gabon@tis.itu.int

Germany – Allemagne

Dr Ingo von Voss
Counsellor
Permanent Mission of Germany
Chemin du Petit-Saconnex 28c
1209 Geneva

Tel.: +41 22 730 1111
Fax: +41 22 734 3043
E-mail: pol-2-io@genf.auswaertiges-amt.de

Ms Dorle Miesala-Edel
Head of Division
Federal Ministry of Health and
Social Security
Am Propsthof 789
53108 Bonn

Tel.: +49 228 941 3210
Fax: +49 228 941 4932
E-mail: dorle.miesala-edel@bmgs.bund.de

Dr Julia Katzan
German Technical Cooperation (GTZ)
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
Postfach 5180
6526 Eschborn

Tel.: +49 6196 79272
Fax: +49 6196 791366

Dr Carmen Perez Samaniego
German Technical Cooperation (GTZ)
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
Postfach 5180
6526 Eschborn

E-mail: Carmen.Perez-Samaniego@gtz.de

Greece – Grèce

Dr Theodore Papadimitriou
Director of Hellenic Centre for
Infectious Diseases Control
9. Politechniou St
Athens

Tel.: +30 210 521 2000
Fax: +30 210 121 2115
E-mail: t.papadimitriou@keel.gr

Ms Athina Oikonomou
Legal Advisor
for Infectious Diseases Control
9. Politechniou St
Athens

Tel.: +30 210 521 2000
Fax: +30 210 121 2115
E-mail: n.oikonomou@keel.gr

Haiti – Haïti

Mr Jean-Bony Alexandre
Minister Counsellor
Permanent Mission of Haiti
Rue de Monthoux 64
1201 Geneva

Tel: +41 22 732 7628
Fax: +41 22 732 5536
E-mail: alexandrejeanbony@msn.com

Holy See – Saint-Siège

Dr Guido Castelli Gattinara
Membre
Observateur permanent du Saint-Siège
16, chemin du Vengeron
CH 1292 Chambésy
Genève

Tel.: +41 22 758 9820
Fax: +41 22 758 1729
E-mail: mission.holy-see@itu.ch

Mme Francesca Merico Colombo
Membre
Observateur permanent du Saint-Siège
16, chemin du Vengeron
CH 1292 Chambésy
Genève

Tel.: +41 22 758 9820
Fax: +41 22 758 1729
E-mail: mission.holy-see@itu.ch

Rev. Bob Vitillo
Observateur permanent du Saint-Siège
16, chemin du Vengeron
CH 1292 Chambésy
Genève

(mobile +41 79 811 7903)
E-mail: mission.holy-see@itu.ch

Hungary – Hongrie

Mr Balazs Ratkai
Third Secretary
Permanent Mission of Hungary
Rue du Grand Pré 64 (6^{ème} étage)
1202 Geneva

Tel.: +41 22 346 0323
Fax: +41 22 346 5861
E-mail: balazs.ratkai@ties.itu.int

Ireland – Irlande

Ms Orla Keane
Second Secretary
Permanent Mission of Ireland
Rue de Moillebeau 58
Geneva

Tel.: +41 22 919 1950
Fax: +41 22 919 1951
E-mail: oral.keane@dfa.ie

Ms Aine Costigan
Technical Consultant
Development Cooperation
Bishop's Square
Redmond's Hill, Dublin 2

Tel.: +353 1 408 2991
Fax: +
E-mail: accostigan@yahoo.ca

Israel – Israël

Ms Noa Furman
Counsellor
Permanent Mission of Israel
1-3 Av. de la Paix
1202 Geneva

Tel.: +41 22 716 0500
Fax: +41 22 716 0555
E-mail: conseiller@geneva.mfa.gov.il

Ms Esther Gouldman-Zarka
Adviser
Permanent Mission of Israel
1-3 Av. de la Paix
1202 Geneva

Tel.: +41 22 716 0500
Fax: +41 22 716 0555
E-mail: reporter@geneva.mfa.gov.il

Italy – Italie

Ms Lucia Fiori
First Counsellor
Permanent Mission of Italy
Chemin de l'Impératrice 10
1292 Pregny

Tel.: +41 22 918 0810
Fax: +41 22 734 6702
E-mail: mission.italy@ties.itu.int

Kazakhstan

Mr Atman Baisuianov
Counsellor
Permanent Mission of Kazakhstan
Chemin du Prunier 10
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 788 6604
Fax: +41 22 788 6602
E-mail: mission.kazakhstan@ties.itu.int

Luxembourg

Mme Dr Carole Kapp-Joel
Attaché
Permanent Mission of Luxembourg
Chemin de la Rochette 13
1202 Genève

Tel.: +41 22 9191929
Fax: +41 22 9191920
E-mail: carole.kapp@mae.etat.lu

Mme Elodie Fischer
Agent à la Représentation
Permanent Mission of Luxembourg
Chemin de la Rochette 13
1202 Genève

Tel.: +41 22 9191929
Fax: +41 22 9191929
E-mail: mission.luxembourg@ties.itu.int

Dr Robert Hemmer
Centre Hospitalier de Luxembourg
4, rue Barblé
Luxembourg L-1210

Tel.: +352 44 113091
Fax: +352 44 1279
E-mail: hemmer.robert@chl.lu

Mme Natascha Gomes
Chargée de Mission
Ministry of Foreign Affairs
6, rue de la Congrégation
Luxembourg L-1352

Tel.: +352 478 2457
Fax: +352 463 842
E-mail: natascha.gomes@mae.etat.lu

M. Diego Reche
Rédacteur Principal
Ministry of Foreign Affairs
6, rue de la Congrégation
Luxembourg L-1352

Tel.: +3 52 478 2360
Fax: +3 52 463 842
E-mail: diego.reche@mae.etat.lu

Madagascar

Mr Jean-Michael Rasolonjatovo
First Counsellor
Permanent Mission of Madagascar
32, Avenue Riant Parc
1209 Geneva

Tel.: +41 22 740 1650
Fax: +41 22 740 1616
E-mail: jmrasolonjatovo@hotmail.com

Malaysia – Malaisie

Mr W. A. Yusri
Second Secretary
Permanent Mission of Malaysia
Route de Pré-Bois 20
1215 Geneva 15

Tel.: +41 22 710 7500
Fax: +41 22 710 7501
E-mail: mwgenea@ties.itu.int

Mexico – Mexique

Lic. Hector Escamilla
Director, Prevention and Social Participation
National Centre for Prevention and Control
of HIV/AIDS (CENSIDA)
Herschell 119-2
Mexico City 11590

Tel.: +52-55 5545 4129
Fax: +52-55 5250 4826
E-mail: hectoescamilla@salud.gob.mx

Sra. Dulce Maria Valle Alvarez
Counsellor
Permanent Mission of Mexico
Avenue de Budé 16 (7^{ème} étage)
1202 Geneva

Tel.: +41 22 748 0707
Fax: +41 22 748 0709
E-mail: mission.mexico@ties.itu.int

Monaco

Mme Carole Lanteri
Premier Secrétaire
Mission permanente de la Principauté
de Monaco
Rue de Moillebeau 56
CH - 1209 Genève

Tel.: +41 22 919 04 60
Fax: +41 22 919 04 69
E-mail: clanteri@gouv.mc

New Zealand – Nouvelle-Zélande

Ms Vicki Poole
Multilateral Programme Manager
New Zealand Agency for International
Development
P.O. Box 18-901, Wellington

Tel.: +64 4 439 8004
Fax: +64 4 439 8515
E-mail: Vicki.poole@nzaid.govt.nz

Nicaragua

Mr Eduardo Castillo Pereira
Alternate Representative
Permanent Mission of Nicaragua
Rue de Vermont 37-39
1202 Geneva

Tel.: +41 22 740 5160
Fax: +41 22 734 6585
E-mail: mission.nicaragua@ties.itu.int

Ms Patricia Campbell Gonzales
First Secretary
Permanent Mission of Nicaragua
Rue de Vermont 37-39
1202 Geneva

Tel.: +41 22 740 5160
Fax: +41 22 734 6585
E-mail: mission.nicaragua@ties.itu.int

Nigeria – Nigéria

Dr Stephen Baba
Senior Counsellor
Permanent Mission of Nigeria
Rue Richard Wagnes 1
1211 Geneva

Tel: +41 22 730 1414
Fax: +
E-mail: stephenbaba007@yahoo.com

Norway - Norvège

Ms Gerd Pettersen
Assistant Director-General
Norwegian Ministry of Foreign Affairs
PO Box 8114 DEP
N-0032 Oslo 1

Ms Sigrunn Møgedal
Ambassador
The Norwegian Agency for Development
Cooperation (NORAD)
Oslo

Tel.: +47 22 240540
Fax: +47 22 242031
E-mail: sigrun.mogedal@norad.no

Ms Marit Berggrav
Adviser
The Norwegian Agency for Development
Cooperation (NORAD)
Ruselokkveien 26 Postboks 8034 Dep.
0030 Oslo

E-mail: marit.berggrav@norad.no

Ms Turid Kongsvik
Counsellor
Permanent Mission of Norway
Avenue de Budé 35 bis
1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 918 0400
Fax: +41 22 918 0410
E-mail: turid.kongsvik@mfa.no

Pakistan

Mr Rizwan Saeed Sheikh
First Secretary
Permanent Mission of Pakistan
Rue de Moillebeau 56
1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 734 7760
Fax: +41 22 734 8085
E-mail: mission.pakistan@ties.itu.int

Philippines

Dr Ethelyn Nieto
Under-Secretary of Health
Department of Health
San Lazaro Compound, Rizal Avenue
Sta Cruz, Manila

Tel.: +63 2 711 6067
Fax: +63 2 712 5866
E-mail: epnieto@co.doh.gov.ph

Mr Raly Tejada
Second Secretary
Permanent Mission of the Philippines
47 Avenue Blanc
1202 Geneva

Tel.: +41 22 716 1930
Fax: +41 22 716 1932
E-mail: mission.philippines@ties.itu.int

Poland – Pologne

Renata Lemieszewska
Counsellor, Mission permanente
de la République de Pologne
Chemin de l’Ancienne Route 15
1218 Grand-Saconnex
Geneva

Tel.: +41 22 710 9711
Fax: +41 22 710 9799
E-mail: renata.lemieszewska@ties.itu.int

Dr Anna Marzec-Boguslawska
Director
National AIDS Center
02-829 Warsaw
Samsonowska 1

Tel.: +48 22 331 7755
Fax: +48 22 331 7776
E-mail: a.marzec@centrum.aids.gov.pl

Mr Arkadiusz Nowak
National AIDS Center
Varsuv, Samsonowska 1

Fax: +48 22 331 7777
E-mail: arknowak@pocetoi.onet.pl

Portugal

H.E. Mr José Caetano da Costa Pereira
Ambassador
Permanent Mission of Portugal
Rue Antoine-Carteret 33
1202 Geneva

Tel.: +41 22 918 0200
Fax: +41 22 918 0228
E-mail: mission.portugal@tis.itu.int

Prof. Antonio Meliço Silvestre
Coordinator
National Commission on HIV/AIDS
Lisbonne

Mr José Sousa Fialho
Counsellor
Permanent Mission of Portugal
Rue Antoine-Carteret 33
1202 Geneva

Tel.: +41 22 918 0200
Fax: +41 22 918 0228
E-mail: mission.portugal@tis.itu.int

Republic of Congo – République du Congo

Mme Delphine Bikouta
Premier Conseiller
Mission Permanente de la République
du Congo
11, rue des Pâquis
1201 Genève

Tel.: +41 22 731 8821
Fax: +41 22 731 8817
E-mail: mission.congo-brazza@deckpoint.ch

Republic of Korea – République de Corée

Mr Hyo-Hwan Ahn
Counsellor
Permanent Mission of the Republic of Korea
Avenue de l’Ariana 1
1211 Genève 20

Tel.: +41 22 735 43 70
Fax: +41 22 786 06 62
E-mail: ohass@hanmail.net

Romania - Roumanie

H. E. M. Doru Costea
Ambassador
Permanent Mission of Romania
Villa "La Perrière"
Chemin de la Perrière 6
1223 Cologny, Geneva

Tel.: +41 22 752 1090
Fax: +41 22 752 2976
E-mail: doru.costea@romaniaunog.org

Ms Doina Iordache
First Secretary
Permanent Mission of Romania
Villa "La Perrière"
Chemin de la Perrière 6
1223 Cologny, Geneva

Tel.: +41 22 752 5555
Fax: +41 22 752 2976
E-mail: doina.iordache@ties.itu.int

Saudi Arabia – Arabie saoudite

Mr Mohammed Al-Agail
First Secretary
Permanent Mission of the Kingdom
of Saudi Arabia
263, route de Lausanne
1292 Chambésy

Tel.: +41 22 758 9777
Fax: +41 22 758 0000

Senegal – Sénégal

Mr Daouda Maliguèye Sene
Minister Counsellor
Permanent Mission of Senegal
53 rue de la Servette
1202 Geneva

Tel.: +41 22 918 0230
Fax: +41 22 740 0711
E-mail: mission.senegal@ties.itu.int

Mr André Basse
First Secretary
Permanent Mission of Senegal
53 rue de la Servette
1202 Geneva

Tel.: +41 22 918 0230
Fax: +41 22 740 0711
E-mail: andrebase14@sanil.com

Slovak Republic – République slovaque

Dr Jan Mikas
Adviser
Public Health Authority of the Slovak Republic
Trnavská 52
826 45 Bratislava

Tel.: +42 12 49 284 321
Fax: +42 12 44 372 641
E-mail: mikas@uvzsr.sk

Dr Nora Septakova
First Secretary
Chemin de l'Ancienne Route 9
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 747 7400
Fax: +41 22 747 7434
E-mail: nora-septakova@mfa.sk

Spain - Espagne

Sr D. Juan Antonio March Pujol
Ambassador
Permanent Mission of Spain
Avenue Blanc, 53
1202 Geneva

Tel.: +41 22 909 2830
Fax.: +41 22 731 5370
E-mail: mission.spain@ties.itu.int

Sr D. Guillermo Lopez Mac-Lellan
Counsellor
Permanent Mission of Spain
Avenue Blanc, 53
1202 Geneva

Tel.: +41 22 909 2830
Fax: +41 22 731 5370
E-mail: mission.spain@ties.itu.int

Sri Lanka

Mr Senarath Dissanayake
Second Secretary
Permanent Mission of Sri Lanka
Rue de Moillebeau 56
1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 919 1250
Fax: +41 22 734 9084
E-mail: senarathdiss@hotmail.com

South Africa – Afrique du Sud

Ms Daisy Mafubelu
Counsellor (Health)
Permanent Mission of South Africa
65 rue du Rhône
1204 Geneva

Tel.: +41 22 849 5442
Fax: +41 22 849 5438
E-mail: daisy.mafubelu@ties.itu.int

Sudan – Soudan

Mr Zahir Agab Ashi
Permanent Mission of Sudan
Avenue Blanc 47
1211 Geneva

Tel.: +41 22 731 2863
Fax: +41 22 731 2656
E-mail: agab23@hotmail.com

Switzerland – Suisse

M. Alexandre von Kessel
Chef suppléant de la section
organisations internationales
Office fédéral de la santé publique
Selerstrasse 8
3003 Berne

Tel.: +41 31 322 9481
Fax: +41 31 322 1131
E-mail: alexandre.vonkessel@bag.admin.ch

Mr Jacques Martin
Conseiller (développement/santé)
Mission permanente de la Suisse auprès
de l'Office des Nations Unies
Rue de Varembe 9-11
1211 Genève 20

Tel.: +41 22 749 2424
Fax: +41 22 749 2475
E-mail: jacques.martin@deza.admin.ch

Mrs Sandra Bernasconi
Programme Officer
Swiss Agency for Development and
Cooperation, SDC
Freiburgstrasse 130
CH - 3003 Berne

Tel.: +41 31 322 8243
Fax: +41 31 323 1764
E-mail: Sandra.bernasconi@deza.admin.ch

Mme Elena Manfrina
Chargée de Programme
Direction du Développement et
De la Coopération (DDC)
Freiburgstrasse 130
CH - 3003 Berne

Tel.: +41 31 322 3459
Fax: +41 31 324 1357
E-mail: elena.manfrina@deza.admin.ch

Syria - Syrie

Ms Souheila Abbas
Third Secretary
Permanent Mission of Syria
72, rue de Lausanne
1202 Genève

Tel.: +41 22 715 4560
Fax: +41 22 734 4275
E-mail: mission.szria@ties.itu.int

Zambia – Zambie

Mr Alfonso Zulu
First Secretary
Permanent Mission of Zambia
Chemin du Champ-d'Anier 17-19
1209 Geneva

Tel.: +41 22 788 5330
Fax: +41 22 788 5340
E-mail: mission.zambia@ties.itu.int

Zimbabwe

Dr S.T. Mukanduri
Minister Counsellor
Permanent Mission of Zimbabwe
Chemin William Barby 27
1292 Chambésy

Tel.: +41 22 758 3011
Fax: +41 22 758 3044
E-mail: mission.zimbabwe@ties.itu.int

Mr R. T. Chibuwe
Counsellor
Permanent Mission of Zimbabwe
Chemin William Barby 27
1292 Chambésy

Tel.: +41 22 758 3011
Fax: +41 22 758 3044
E-mail: mission.zimbabwe@ties.itu.int

International Organizations – Organisations internationales

African Union

Mr Venant Wege Nzomwita
Counsellor
Délégation permanente de
l'Union Africaine à Genève
36, rue des Paquis
C.P. 127
1211 Genève 21

Tel.: +41 22 716 0640
Fax: +41 22 731 6818
E-mail: mission-observer.au@africanunion.ch

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Dr Hervé Le Guillouzic
Chef de l'Unité des Services de Santé
19, Avenue de la Paix
1202 Genève

Tel.: +41 22 730 3500
Fax: +41 22 733 9674
E-mail: hleguillouzic@icrc.org

Dr Eric Burnier
Médecin responsable pour les
maladies transmissibles
19, Avenue de la Paix
1202 Genève

Tel.: +41 22 730 2755
Fax:
E-mail: eburnier@icrc.org

European Commission – Commission européenne

Mr Christian Dufour
Attaché
Délégation de la Commission Européenne
Rue de Grand-Pré 66
1211 Geneva

Tel.: +41 22 918 2215
Fax: +41 22 734 2236
E-mail: christina.dufour@cec.eu.int

Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria – Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

Mr John Liden
Director
Centre Louis Casai
53 Louis Casai
1216 Cointrin, Geneva

Tel.: +41 22 791 1700
Fax: +41 22 791 1701
E-mail: john.liden@globalfund.org

Mr Brad Herbert
Senior Director for Strategy,
Evaluation and Program Support
Centre Louis Casai
53 Louis Casai
1216 Cointrin, Geneva

E-mail: brad.herbert@globalfund.org

Dr Bernhard Schwartlander
Director, Strategic Information
and Measurement
Centre Louis Casai
53 Louis Casai
1216 Cointrin, Geneva

E-mail: bernhard.schwartlander@globalfund.org

International Federation of Red Cross & Red Crescent Societies – Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ms Felicita Hikuam
Campaign Senior Officer, HIV/AIDS
17, Chemin des Crêtes
Petit-Saconnex
P.O. Box 372
CH 1211 Geneva 19

Tel.: +41 22 730 4458
Fax: +41 22 733 0395
E-mail: felicita.hikuam@ifrc.org

International Organization for Migration – Organisation internationale pour les Migrations

Ms Mary Haour-Knipe
Senior Advisor Migration and HIV/AIDS
17, route des Morillons
Geneva 19

Tel.: +41 22 717 9234
Fax: +41 22 798 6150
E-mail: mhddpt@iom.int

League of Arab States – Ligue des Etats Arabes

Prof. Osman El-Hajjé
Counsellor
Rue du Valais 9
1202 Geneva

Tel.: +41 22 732 3030
Fax: +41 22 731 6947
E-mail: delegation@bluewin.ch

Nongovernmental Organizations – Organisations non gouvernementales

AIDS Fonds + Stop AIDS Now
Mrs Monique A. van der Kroef
Policy Advisor
Keiyersgracht 390/392
1016 GB, Amsterdam

Tel.: +31 20 6262669
Fax: +31 20 6275221
E-mail: mvanderkroef@aidsfonds.nl

AIDS National Center
Mr Hector Escamilla
Director of Prevention
Herschell 119-2
Mexico City 11590

Tel.: +52 55 5545 4129
Fax: +52 55 5250 4826
E-mail: hectorescamilla@salud.gob.mx

ANSS
Mme Jeanne Gapiya
President
115, Eurosweg
P.O. Box 11569
Windhoek, Namibia

Tel.: +264 6125 2087
E-mail: nigapiya@iway.na

The Boston Consulting Group
Mr Thomas G. Lewis
Senior Vice President and Director
The Boston Consulting Group
Via della Moscova 18
20121 Milano
Italy

Tel.: +39 02 65 59 91
Fax: +39 02 65 59 9655
E-mail: lewis.tom@bcg.com

Mr Nils Grede
The Boston Consulting Group

E-mail: Grede.Nils@bcg.com

Mr Fabrizio Burlando
The Boston Consulting Group

E-mail: Burlando.fabrizio@bcg.com

Mr Michele Pani
The Boston Consulting Group

E-mail: pani.michele@bcg.com

Christian Medical Fellowship
Mr Steven Fouch
Allied Professions Secretary
Partnership House
157 Waterloo Romo
London, United Kingdom SE1 8XN

Tel.: +44 20 7728 4694
Fax: +44 20 7620 2453
E-mail: steve.fouch@cmf.org.uk

Conference of NGOs in Consultative
Relationship with the United Nations (CONGO)
Mrs Renate Bloem
President
11, avenue de la Paix
CH 1202 Geneva

Tel.: +41 22 301 1000
Fax: +41 22 301 2000
E-mail: rbloem@ngocongo.org
or congo@ngocongo.org

Ms Isolda Agazzi Ben Attia
Programme Officer
11, avenue de la Paix
CH 1202 Geneva

Tel.: +41 22 301 1000
Fax: +41 22 301 2000
E-mail: isolda.agazzi@ngocongo.org

Ecumenical Advocacy Alliance
Ms Linda Hartke
Coordinator
150 route de Ferney
P.O. Box 2100
CH – 1211 Geneva 2

Tel.: +41 22 791 6141
Fax: +41 22 710 2387
E-mail: lhartke@e-alliance.ch

Groupe SIDA Genève
Mr David Perrot
Directeur
Rue Pierre-Fatio 17
1204 Geneva

Tel.: +41 22 700 15 00
Fax: +41 22 700 1547
E-mail: david.perrot@groupesida.ch

ICASO
Mr Richard Burzynski
Executive Director
65 Wellesley St., E Suite 403
Toronto, ON M46 1G7

Tel.: +1 416 921 0018 Ext. 15
Fax: +1 416 921 9979
E-mail: richardb@icaso.org

International AIDS Society
Mr Craig McClure
Executive Director
Ch. de l'Avanchet 33
CH-1216 Geneva

Tel.: +41 22 710 0808
Fax: +41 22 710 0899
E-mail: craig.mcclure@iasociety.ch

International Council of Nurses
Dr Tesfamicael Ghebrehiwet
Consultant, Nursing & Health Policy
3, Place Jean-Marteau
1201 Geneva

Tel.: +41 22 908 0100
Fax: +41 22 908 0101
E-mail: testa@icn.ch

International HIV/AIDS Alliance
Ms Susie McLean
Senior Policy Advisor
Queensberry House
104-106 Queen's Road
Brighton

Tel.: +44 1273 71897
Fax: +44 1273 718901
E-mail: smclean@aidsalliance.org

International Partnership for Microbicides
Mr Martin Methot
Executive Director for External Affairs & Policy
1010 Wayne Avenue, Suite 1450
Silver Spring, Maryland 20910

Tel.: +1 301 608 2221
Fax: +1 301 608 2241
E-mail: mmethot@ipm-microbides.org

Journalists Against AIDS (JAAIDS)
Mr Olayide Akanni
Senior Programme Officer
Aminu Kano Crescent Wuse 2
Abuja

Tel.: +234 1 672 1744 / 773 1457
Fax: +234 1 812 8565
E-mail: alayide@nigeria-aids.org

Open Society Institute
Dr Kasia Malinowska-Sempruch
Director, Intern'l Harm Reduction Program
400 West 59th Street
New York, NY 10019

Tel.: +1 212 548 0600
Fax: +1 212 548 46 17
E-mail: kmalinowska@sorosny.org

Share-Net
Mrs Rachel Ploem
AIDS Coordinator
Mauritskade 63
1090 HA Amsterdam

Tel.: +31 20 568 8356
Fax: +31 20 568 8444
E-mail: r.ploem@kit.nl

World Vision International
Dr Milton Amayun
Senior Technical Adviser, HIV/AIDS
18745 Sioux Drive
Spring Lake, MI 49456

Tel.: +1 616 850 0922
Fax: +1 616 846 9842
E-mail: jaimilton@aol.com

World Young Women Christian Association
Dr Musimbi Kanyoro
General Secretary
16, Ancienne Route
1218 Grand-Saconnex

Tel.: +41 22 929 6045
Fax: +41 22 929 6044
E-mail: musimbi.kanyoro@worldywca.org